



Personnalités de l'année:
Pierre Roux,
Dolorès Bergeron
 page A-12

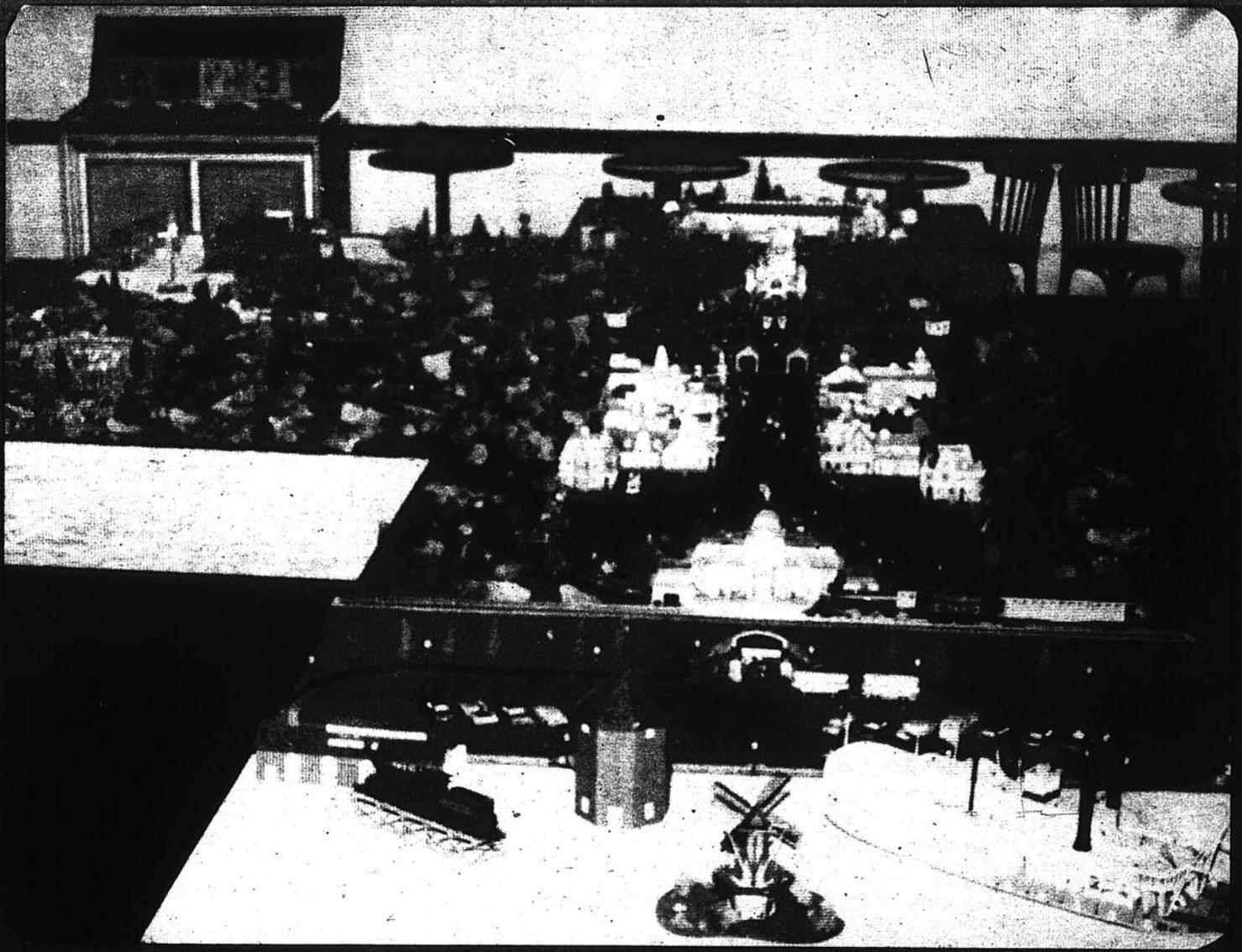


Dossier centre-ville
Aucun embargo
 page A-3

Chez Gédéon:
Investissement de 1/2 million
 page A-3

L'UNION 

VICTORIAVILLE ET LES BOIS-FRANCS - 3 FEVRIER 1976 - NO 8 - 110e ANNEE - 80 PAGES 30 CENTS



LES TRAVAUX COMMENCÉS

Selon un arrêté en conseil

Les contribuables d'Arthabaska paient trop en taxes scolaires

par Gilles Besmargian

VICTORIAVILLE — Les contribuables d'Arthabaska déboursent-ils trop pour leurs taxes scolaires pour la période 1975-76? Un arrêté en conseil de la Chambre du Conseil Exécutif portant le numéro 3492-75 en date du 31 juillet 1975 nous laisse penser que oui.

Cet arrêté en conseil concerne le rôle de perception des commissaires d'école et la valeur imposable des propriétés inscrites aux rôles d'évaluation.

Il est ordonné dans ce document: "Que pour les fins d'impôts scolaires, tous les rôles d'évaluation doivent être uniformisés et modifiés, s'il y a lieu, de façon à rétablir sur la base de la valeur réelle l'évaluation des propriétés imposables, le tout conformément à l'article 2 de

la Loi modifiant la Loi de l'instruction publique, projet de loi numéro 54 sanctionné le 27 juin 1975".

"Que tous les rôles de perception doivent être faits suivant les rôles d'évaluation dûment homologués, le tout conformément au quatrième alinéa de l'article 2 du projet de la loi numéro 54".

"Que la valeur imposable au rôle de perception des propriétés inscrites aux rôles d'évaluation ne doit pas, pour l'année d'imposition

scolaire 1975-76, comporter une hausse de plus de 10 pour cent quant à l'évaluation d'un immeuble donné, comparativement à 1974-75".

"Que dans la détermination de la valeur imposable pour les municipalités où le rôle d'évaluation n'a pas été révisé en profondeur, mais simplement tenu à jour conformément à la section X de la Loi sur l'évaluation foncière, chapitre 50 des Lois de 1971, le facteur de correction ou d'uniformisation applicable pour l'année 1975-76 doit être tel qu'il n'entraîne pas une augmentation supérieure à 10 pour cent de la valeur uniformisée pour l'année 1974-75".

En termes plus clairs, si

cet arrêté en conseil est appliqué à la lettre, la Commission Scolaire de Victoriaville ne pourrait faire en sorte que les contribuables d'Arthabaska, et ceux d'autres municipalités de son territoire, voient leur évaluation redressée 1975-76 majorée de plus de 10 pour cent, si le rôle d'évaluation n'a pas été révisé en profondeur. Et c'est le cas d'Arthabaska: la ville n'a fait que mettre à jour son rôle d'évaluation, comme lui permet la loi, ce qui n'avait pas été fait depuis 1967.

Toutefois, si le rôle d'évaluation d'Arthabaska avait été révisé en profondeur, tel que demandé en priorité par les dirigeants de la ville au ministère des Affaires municipales en 1974, la Commission Scolaire aurait pu se servir du nouveau rôle pour fins d'impôts scolaires. Ce n'est pas le cas.

IMPOT MUNICIPAL

Pour nous aider à mieux comprendre le problème, mentionnons que les contribuables d'Arthabaska déboursent un impôt municipal en fonction de l'évaluation mise à jour en 1974 et adoptée par le Conseil en novembre de la même année. Dans la majorité des cas, les propriétaires ont vu leur résidence, commerce ou industrie ré-évalué et, en même temps, subir une hausse considérable de la taxe foncière; de l'ordre de 45 à 180 pour cent. (voir tableau 1)

Les contribuables qui n'acceptaient pas cette nouvelle évaluation pouvaient demander au comité de révision sur les plaintes une nouvelle étude de leur cas. Les contribuables avaient jusqu'au premier mai 1975 pour en faire la demande et seulement une cinquantaine d'individus se sont prévalus de ce droit. Dans la plupart des cas révisés par le comité, l'évaluation fut diminuée dans des proportions variant entre 10 et 35 pour cent.

Précisons que les propriétaires peuvent encore cette année, comme la loi le permet, demander une révision de leur évaluation foncière si, selon eux, leur propriété est sur-évaluée.

IMPOT SCOLAIRE

Les taxes municipales payables au début d'une année s'échelonnent du pre-

mier janvier au 31 décembre. Au niveau de la taxe scolaire par ailleurs, celle-ci s'étend de juillet à juin de l'année suivante. L'évaluation qui apparaît au rôle sert de critère de base au calcul de la taxe municipale ou scolaire.

En un mot, si votre propriété est évaluée à \$15,000 et que le taux de la taxe est \$1.00 par cent dollars d'évaluation, vous devez déboursier \$150. pour la taxe foncière.

Le calcul de la taxe scolaire est un peu plus complexe cependant. D'abord, on établit un facteur de redressement (exécuté par une firme spécialisée). L'an dernier, soit pour la période d'imposition 1974-75, ce facteur était de 1.632. L'évaluation apparaissant au rôle est multipliée par ce facteur; notre propriété de \$15,000 passe donc à \$24,480. Cette évaluation redressée est ensuite multipliée par le taux de la taxe scolaire. En 1974-75, le taux normalisé se situait à \$1.25. A la Commission scolaire de Victoriaville, une somme de \$0.27 est venue s'ajouter au taux normalisé afin d'équilibrer le budget. Ce \$0.27 représentait des dépenses non admissibles par le ministère de l'Education, donc le contribuable a dû en absorber le poids.

Ainsi, le propriétaire d'une résidence évaluée à \$15,000 pour fins d'impôt foncier a vu sa propriété redressée à \$24,480 par le facteur de redressement, nouveau critère de base pour le calcul de la taxe scolaire. Cette nouvelle évaluation est ensuite multipliée par le taux de la taxe scolaire, soit \$1.52 en 1974-75, pour un déboursé de \$372.10.

Jusqu'ici, aucun problème. Les problèmes débutent au moment où la Commission scolaire de Victoriaville décide de se servir du rôle d'évaluation mis à jour par la municipalité d'Arthabaska, quand le texte de loi lui défend, pour l'année d'imposition 1975-76, de hausser de plus de 10 pour cent l'évaluation d'un immeuble donné, comparativement à 1974-75, en tenant compte du facteur de redressement. Ce dernier a été établi à 1.304 pour l'année 1975-76.

On a vu que notre propriété évaluée à \$15,000 en 1974-

75 avait été redressée à \$24,480 en se servant du facteur 1.632. Pour 1975-76, cette même propriété ne devait pas augmenter de plus de 10 pour cent, toujours en tenant compte du facteur de redressement et ce, peu importe si la mise à jour du rôle faisait passer notre propriété à \$25,000.

Ainsi, pour ses fins d'impôt, la Commission scolaire ne pouvait pas faire en sorte que l'évaluation redressée augmente de plus de \$2,448, soit 10 pour cent. Cependant, dans la majorité des cas, les contribuables d'Arthabaska ont vu leur évaluation redressée augmentée de 20 à 80 pour cent, ce qui a entraîné des augmentations de taxes pour plusieurs (voir tableau no 2)

Voici un exemple concret. Une résidence évaluée à \$11,400. en 1974-75 était redressée à \$18,605 en tenant compte du facteur 1.632. Ce montant multiplié par le taux de la taxe scolaire fixé à \$1.52, exigeait du propriétaire des déboursés de \$282.80 en taxes scolaires. Pour 1975-76, notre résidence passait à \$20,200 en raison du rôle d'évaluation mis à jour. Ce montant multiplié par le nouveau facteur de 1.304 nous donne une évaluation redressée à \$26,341, montant dont s'est servi la commission scolaire. Elle n'avait cependant pas le droit d'ajouter plus de 10 pour cent de l'évaluation redressée de l'année précédente, soit \$1,861, ou un nouveau redressement de \$20,466 et non \$26,341.

En se servant du rôle mis à jour, du nouveau facteur de redressement et du taux de la taxe de vente en 1975-76, le propriétaire de notre résidence doit déboursier un montant de \$310.82 en taxes scolaires, soit une vingtaine de dollars de plus que l'année précédente quand le taux normalisé de la taxe scolaire est passé à \$1.05 ou \$0.20 de moins qu'en 1974-75. Au lieu de bénéficier d'une réduction de taxes comme il était en droit de s'attendre, notre contribuable doit déboursier un montant supplémentaire.

Si la Commission scolaire avait respecté l'arrêté en conseil de juillet dernier, notre contribuable devrait (suite à la page 8)

TABLEAU # 1

RUE	EVALUATION 1974	EVALUATION 1975 ET 76	DIFFERENCE	ACCROISSANCE (%)
Baril	\$ 9,675	\$ 14,000	\$ 4,325	45
Beudet	\$ 11,750	\$ 16,700	\$ 4,950	51
Beudet	\$ 9,475	\$ 14,100	\$ 4,625	49
Bécotte	\$ 12,650	\$ 19,700	\$ 7,050	56
Belleau	\$ 11,175	\$ 17,200	\$ 6,025	54
Bellevue	\$ 10,650	\$ 16,700	\$ 6,050	57
Bellevue	\$ 12,175	\$ 17,800	\$ 5,625	46
Bellevue	\$ 10,875	\$ 16,800	\$ 5,925	54
Bellevue	\$ 11,200	\$ 17,300	\$ 6,100	54
Bellevue	\$ 15,175	\$ 26,500	\$ 11,325	75
Bellevue	\$ 9,475	\$ 16,000	\$ 6,525	69
Bellevue	\$ 16,625	\$ 28,100	\$ 11,475	69
Bellevue	\$ 11,400	\$ 20,200	\$ 8,800	77
Bellevue	\$ 16,850	\$ 30,200	\$ 13,350	79
Laurier Ouest	\$ 4,250	\$ 11,900	\$ 7,650	180
Belvédère	\$ 16,750	\$ 27,900	\$ 11,150	67
Belvédère	\$ 8,425	\$ 13,000	\$ 4,575	54
Boul. Bois-Francis	\$ 5,225	\$ 11,100	\$ 5,875	112
Un commerce	\$119,275	\$281,300	\$162,025	136

NOTE: Toutes ces résidences ont été prises au hasard au rôle d'évaluation de la ville d'Arthabaska.

TABLEAU # 2

EVALUATION 1974	TAUX DE REDRESSEMENT	EVALUATION REDRESSEE	EVALUATION 1975-76	TAUX DE R REDRESSEMENT	EVALUATION REDRESSEE	DIFFERENCE	% D'ACCROISSANCE
\$ 9,675	1.632	\$ 15,790	\$ 14,000	1.304	\$ 18,228	\$ 2,438	15
\$ 11,700	"	\$ 19,094	\$ 16,700	"	\$ 21,777	\$ 2,683	14
\$ 9,475	"	\$ 15,463	\$ 14,100	"	\$ 18,386	\$ 2,923	19
\$ 12,650	"	\$ 20,645	\$ 19,700	"	\$ 25,689	\$ 5,044	24
\$ 11,175	"	\$ 18,238	\$ 17,200	"	\$ 22,429	\$ 4,191	23
\$ 10,650	"	\$ 17,381	\$ 16,700	"	\$ 21,777	\$ 4,396	25
\$ 12,175	"	\$ 19,870	\$ 17,800	"	\$ 23,211	\$ 3,341	17
\$ 10,875	"	\$ 17,748	\$ 16,800	"	\$ 21,907	\$ 4,159	23
\$ 11,200	"	\$ 18,278	\$ 17,300	"	\$ 22,559	\$ 4,281	23
\$ 15,175	"	\$ 24,766	\$ 26,500	"	\$ 34,556	\$ 9,990	40
\$ 9,475	"	\$ 15,463	\$ 16,000	"	\$ 20,864	\$ 5,401	35
\$ 16,625	"	\$ 27,132	\$ 28,100	"	\$ 36,642	\$ 9,510	35
\$ 11,400	"	\$ 18,605	\$ 20,200	"	\$ 26,341	\$ 7,736	42
\$ 16,850	"	\$ 27,499	\$ 30,200	"	\$ 39,281	\$ 11,882	43
\$ 4,250	"	\$ 6,936	\$ 11,900	"	\$ 15,518	\$ 8,582	124
\$ 16,750	"	\$ 27,336	\$ 27,900	"	\$ 36,382	\$ 9,046	33
\$ 8,425	"	\$ 13,750	\$ 13,000	"	\$ 16,952	\$ 3,202	23
\$ 5,225	"	\$ 8,527	\$ 11,100	"	\$ 14,474	\$ 5,947	70
\$119,275	"	\$194,657	\$281,300	"	\$366,815	\$172,158	88

NOTE: La dernière colonne représente l'augmentation réelle de votre compte de taxes quand l'arrêté permet seulement 10 pour cent. L'excédent peut être exigé de la commission scolaire.

Investissement de 1/2 million

Gédéon Grenier construit un Super-marché au centre-ville

Par André Pépin
VICTORIAVILLE — M. Gédéon Grenier vient de se porter acquéreur de 150,000 pieds carrés de terrain sur la

rue St-Jean-Baptiste, terrains voisins de son commerce actuel, et consentira des investissements d'un demi million de dollars pour la

reconstruction de son magasin. Démolition Dès le printemps prochain, M. Grenier entrepren-

dra les travaux en vue de cette future construction. Il devra procéder à deux démolitions d'immeubles à logements. Le terrain sur lequel était autrefois érigée l'entreprise Eastern Work Wood servira de stationnement et pourra accueillir quelque cent voitures.

Construction
La nouvelle construction portera encore le même nom. Monsieur Grenier nous précisait que le futur magasin aura

Enseignants

Congé de courte durée?

par André Pépin

ARTHABASKA — Le conflit scolaire majeur qui persiste à la Commission régionale et aux locales pourrait connaître un dénouement soudain si l'on en croit les propos tenus par le Premier Ministre Robert Bourassa alors qu'il s'adressait à des militants de la région métropolitaine, en fin de semaine. "Nous sommes disposés à discuter, mais la CEQ ne revise pas ses positions, nous devons montrer notre autorité, dans les prochains jours", a lancé le chef du parti libéral laissant ainsi planer la menace d'un décret.

REGION

On sait que depuis hier les écoles de la région sont fermées et le resteront jusqu'à ce que les parties en viennent à une entente ou qu'une loi

ou encore une ordonnance judiciaire en décide autrement.

La raison invoquée par les dirigeants est la détérioration des services d'enseignement et le manque de collaboration de la part d'enseignants qui refusent d'accomplir des tâches contractuelles.

RECOMMANDATION

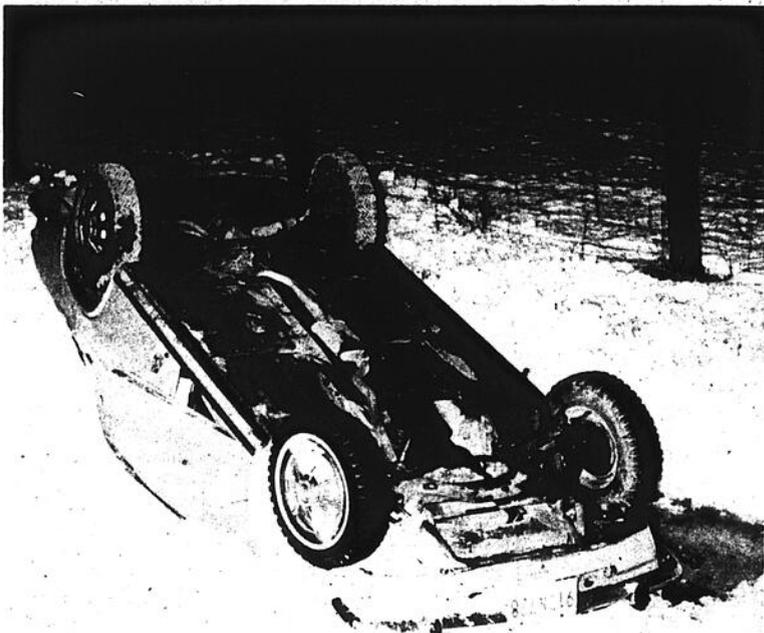
Les différentes commissions de la région sollicitent justement l'intervention du Premier Ministre afin que la situation se rétablisse. Dans le communiqué émis par ces mêmes autorités, un fait nouveau est à signaler. En effet, aucune recommandation n'est faite aux instances syndicales de reviser leurs positions. L'appel ultime est lancé à M. Bourassa et aux ministres concernés afin que ces derniers prennent les moyens nécessaires.



M. Gédéon Grenier

100 pieds de façade par 150 pieds de profondeur.

Au total, une quinzaine d'emplois seront ainsi créés. Par une boutade humoristique, M. Grenier nous déclarait: "Il sera dorénavant faux de prétendre que le centre-ville ne compte pas de marché l'alimentation".



Une fausse manoeuvre sur la chaussée très glissante est à l'origine de ce capotage survenu la semaine dernière sur la route 162, à quelques milles de Victoriaville. Le conducteur de la voiture, Mme Annette Pellerin Leblanc, et son époux André ont subi diverses blessures mineures mais ont pu regagner leur domi-

cile après avoir reçu les premiers soins de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska où ils avaient été transportés par les ambulanciers de la maison Marcoux et Dion de Victoriaville. L'agent Lortie de la Sûreté du Québec s'est rendu sur les lieux de l'accident effectuer les constatations d'usage. (Photo L'Union)

L'Union n'a rien à se reprocher

par André Pépin

VICTORIAVILLE — "Ils ont fait un peu de bruit dans un verre d'eau", nous déclarait Bernard St-Charles du MIC, lors d'une récente entrevue qu'il nous accordait à l'issue du mensuel de la Chambre de Commerce de décembre. Il faisait cette remarque tout juste avant de nous remettre un communiqué aux constatations formulées par Victoriaville à la suite de la publication d'un fameux document qu'il avait préparé, et qui servait de base à l'Union pour ses commentaires. "Ils ont fait un peu de bruit dans un verre d'eau", nous avions remarqué, "mais la distribution journalistique ne paraît pas avoir été parfaite qu'il contient de nombreuses erreurs".

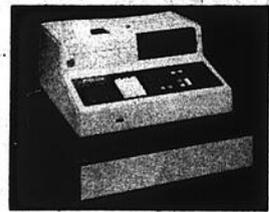
Nous avons demandé à M. St-Charles s'il est conscient de ces erreurs et de la polémique créée et s'il peut nous faire des textes écrits par M. Bourassa. Quant au titre, il pose une interrogation, en soi, à rien de mauvais et en ce qui concerne les textes, il suppose qu'ils sont faux puisque la plupart des chapitres sont incorrectement écrits à la main.

Nous sommes dans les coulisses et nous avons communiqué de nouvelles avec le directeur Jean-Guy Rivet du MIC qui nous a confirmé qu'il n'avait aucune remarque desolante à nous formuler.

CAISSE ELECTRONIQUE

JAY-SANYO
4 à 12 depts

a partir de \$1,495.00



AUSSI: Très bon choix de caisses enregistreuses neuves ou usagées

NATIONAL
4 - 5 - 7 depts



BERGERON

296 NOTRE-DAME EST, VICTORIAVILLE, QUE.
TEL.: (819) 752-4505 / TOUT POUR LE BUREAU

Fondé en 1866. L'Union des Cantons de l'est est publié et imprimé par l'Imprimerie d'Arthabaska Inc., 370 rue Grouart Arthabaska, Que G6P 6S8 819 357-2065

Editeur:
Roger Lussier
Rédacteur en chef:
Marcel Duchesneau

Rédacteurs:
Pierre Mailhot
Gilles Besmarguin
André Pépin

Collaborateurs:
Alcide Fleury, Arthabaska
Georges Béchard, Prévostville
Antonio Paillé, Marseau
M. Anne Grimard, St Adrien
Yvan Provencher, Ashcroft

Caricaturiste:
Pierre Turgeon

Publicitaires:
Michel Gagné
Réal Pellerin
André Arsenault

Tirage:
Jacques Gagnier

Mise en page:
Gaston Fleury

Montage:
Michel Houle
Robert Courtois
Gisèle Croteau
Réal Houle

Composition:
Lise Carignan
Monique Bousvert

Correction:
Béatrice Grotou

Chambre noire:
René Houle

Presse:
Clément Lambert

Comptabilité:
Serge Isabel

Représentant à Montréal:
Jean Lacroix et Associés
1411, Crescent
Ch. 406
514 845 6243

Prix des abonnements:
Camelots:
Victoriaville
Arthabaska
Prévostville
Warwick
Plessisville
Daveluyville
Laurierville
Kingsley Falls
St Albert
Ham Nord

130 sous le numéro ou \$15.00 par an

Poste:
Canada
6 mois \$ 7.00
12 mois \$12.50
Autres endroits
que le Canada
6 mois \$11.00
12 mois \$20.00

Aux endroits desservis par camelots, il n'y a pas d'abonnement par la poste

Autorisation postale:
Le ministère des Postes à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Courrier de la deuxième classe. Enregistrement numéro 1137.

Droits de reproduction:
Tous droits réservés sur la reproduction des annonces ou des nouvelles de notre journal.

Dépôt légal:
Bibliothèque Nationale du Québec

éditorial

Pensons aux personnes aveugles

La semaine du 1er au 7 février 1976 a été pro-nul-guée la Semaine de la Canne Blanche. Le but de cette semaine est de développer une attitude du public plus constructive à l'égard des personnes aveugles.

Au lieu d'une sympathie mal dirigée, quoique bien attentionnée, nous suggérons plutôt quelques idées pratiques pour faire d'un véritable intérêt une source réelle d'assistance. L'aveugle sur la rue sera heureux de votre approche joviale et de l'aide que vous pourriez lui procurer à trouver une adresse, à localiser un édifice public ou un magasin.

Lorsque vous aidez une personne aveugle, laissez-lui prendre votre bras ou toucher votre coude. Vous serez surpris de l'aise avec laquelle il pourra suivre vos mouvements. Mentionnez l'approche d'un escalier fixe ou roulant, et de tout autre obstacle, et surtout, avertissez-le de votre départ au moment où vous le quittez. Il sera conscient du fait qu'il est dès lors laissé à ses propres moyens.

Les aveugles diffèrent les uns des autres en tant qu'individus. Par exemple, ils ne sont pas tous complètement aveugles; un grand nombre possèdent une vision partielle. Près de 2,500 sont âgés de moins de 20 ans. Plus de 3,000 occupent pas moins de 46 emplois différents.

Ne soyez pas victime des rumeurs qu'une quantité de papier argenté provenant des paquets de cigarettes puisse procurer un chien-guide à un aveugle. Quel que soit la quantité de papier argenté qu'on puisse accumuler, ce ne sera jamais un moyen de procurer un chien-guide à un aveugle. Il en est de même des bandes de cellophane sur les paquets de cigarettes, les couverts de cartons d'aluminium, les étiquettes sur les poches de thé et de toute autre idée de cet ordre supposément géniale comme étant fausses et qui ne pourront jamais défrayer le coût d'achat

d'un chien-guide.

En réalité, les chiens-guides sont dispendieux. L'Institut national canadien pour les aveugles pourvoit à la formation nécessaire par l'entremise de trois écoles américaines de dressage: San Rafael en Californie, Seeing Eye Inc. à Morristown, New Jersey et Guide Dog Foundation for de Blind, à Sinithtown, New York.

Le cours de formation a une durée de un mois. Les candidats apprennent à contrôler leur chien-guide, à interpréter correctement les signaux donnés par le chien et à s'en servir d'une façon efficace sur les artères achanlades. Le maître et le chien forment une équipe; normalement ils se déplacent rapidement, mais à l'occasion peuvent avoir besoin de l'aide du public.

Il s'agit simplement d'adresser la parole au maître et lui de mander s'il a besoin d'aide. Sur tout, ne flattez pas le chien. Ceci aurait pour effet de le distraire. Le chien-guide est une aide précieuse, mais lorsque nous faisons face à des situations difficiles, l'aide humaine est irremplaçable.

Et c'est la raison pour laquelle durant cette Semaine de la Canne Blanche, les canadiens aveugles nous rappellent que notre aide est irremplaçable.

Plus près de nous, ici à Victoriaville, nous avons un club qui a nom Club de la Bonne Heure; les membres sont des aveugles et d'autres handicapés physiques. Les clubs Lions de notre région leur donnent bien un peu d'aide financière, mais cela est insuffisant. Profitons donc de cette Semaine de la Canne Blanche pour mieux connaître les personnes aveugles qui nous entourent. Apprenons, non pas à avoir pitié d'eux, mais à les aimer comme des êtres à part entière.

Marcel Duchesneau

opinions

Syndicats irréductibles

Le Québec connaît peut-être l'une des périodes les plus tragiques de son histoire. A qui la faute? Aux syndicats.

Devenus une force tyrannique (sauvage, disent plusieurs), une force qu'ils se sont arrogée, les Syndicats amenuisent la liberté de leurs membres, jusqu'à en faire des robots veules, des robots qui n'ont plus le droit de choisir l'action qui leur convient, ni le vote qu'ils doivent ou devront poser.

Les syndiqués, dans quelque secteur de travail qu'ils soient, au Québec, doivent accomplir à la lettre les intransigeantes "follichonneries" (une expression d'amer dégoût des syndiqués) qui leur viennent des Chefs de syndicats... comme si ces derniers avaient perdu la tête.

Les syndiqués sont forcés d'agir contre leur conscience: c'est un véritable lavage de cerveau à la mode communiste russe...

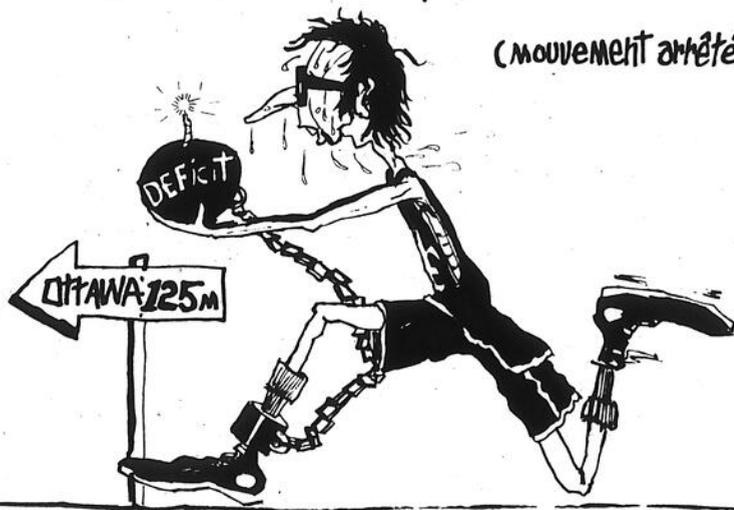
Ainsi, dis que t'es malade, même si c'est pas vrai... même si tu perds ton salaire. Les Chefs sans conscience s'en foutent! Ils se moquent largement de leurs membres...

Dis que tu donnes un enseignement, un service de qualité... quand tu sais fort bien que c'est un autre mensonge aberrant, dans les situations de travail imp-

(suite de la page 6)

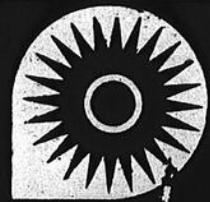
NOUVELLE ÉPREUVE OLYMPIQUE: Le déficit-or...

(mouvement arrêté)



TORONTO 22/UNION

GEDEON GRENIER INC.



provigain

KAM

PAIN DE VIANDE

12 onces

0.6

**SOUPE AUX
TOMATES**

Aylmer

10 onces

17 ¢

**MARGARINE
MOLLE**

Provi prix

plastique
1 livre

47 ¢

**COKE
de Coca Cola**

Format 26 onces

Familial

24 ¢

Boeuf

Frais haché

48 ¢
livre

VIANDE DE CHOIX

Dindes

Utilité de choix

6 à 10
livres

73 ¢
Livre

AYLMER

Jus de tomates

Choix
48 onces

43 ¢

JAVEL LAVO

Gallon 128 onces

69 ¢

FAB

Format géant

Boite

77 ¢

CELERI

Frais

FRUITS ET LEGUMES

FLORIDE
TRES BEAU

49 ¢
chacun

PATATES

Nouveau-Brunswick

NO 1

25 Lbs 2.59

Opinion... (suite de la page 4)

possibles, créées par les chefs de syndicats.

Quand on a la tête montée, surchauffée, qui oserait affirmer qu'on travaille avec excellence? Qu'on aime vivre dans un tel climat?

Quand dans les hôpitaux du Québec, on ferme subito presto un service d'urgence ou autre, parce que les infirmiers ont reçu l'ordre d'être absents... qui oserait

carrefour

par Jean-Guy Morissette
UNE JEUNE FILLE DOUCE

Elle s'appelle Sylvie, elle vient régulièrement au C.R.I.S. depuis quelques mois donner de son temps et de son sourire.

Mais on l'appelle la petite souris blanche, parce qu'elle est toute blonde, toute douce, toute serviable. Elle nous aide beaucoup dans notre travail, nous déchargeant souvent de certaines tâches pas très intéressantes. Elle est toute discrète, on la devine plus qu'on ne la voit.

L'année dernière, elle étudiait à l'université en assistance sociale, dans les livres. Puis, elle est venue nous voir pour offrir ses services, timidement, pas très sûre d'elle, mais inconditionnellement, sans restriction, connaître la pauvreté des plus petits de la société, non pas dans ses livres savants de l'université, mais dans la vie qui se vit concrètement à Victoriaville.

Quand elle est venue pour nous aider dans la tâche de relèvement social, elle m'a donné cette lettre, comme une timide demande d'un grand coeur de jeune fille qui veut que sa vie soit vraie, et soit utile aux autres.

Je vous la lis:

"Il faut que tu ailles plus haut... C'est ce qu'on me dit: Je dois retourner aux études à l'université, pour un diplôme, un diplôme pour les qualifications... les qualifications pour les promotions... et alors, petite, tu seras bien installée, tu n'auras plus à t'en faire.

"Mais je crois que je voudrais plutôt aller plus loin, sur le chemin où nous appelle le Christ, un appel à vivre un quotidien de partages et de luttes, en se reconnaissant frères..."

"On ne vit pas de l'air du temps, qu'on me dit aussi... mais on peut vivre d'espoir, car le temps est tout l'temps à la solidarité..."

"Alors, je reste petite en savoir et en avoir, et je vous demande: qu'est-ce que je peux faire ici?"

Sylvie.

Beaucoup de jeunes, comme Sylvie, viennent au C.R.I.S. s'offrir pour travailler; ils ne demandent qu'une maigre pitance, de quoi manger et se loger.

Mais chez nous, les fonds sont rares...

C'est tout de même significatif que des jeunes viennent ainsi s'offrir pour aider les plus pauvres. Ce sont des jeunes qui, d'une certaine façon, rejette une forme de société que leur entourage veut leur voir adopter: faire de l'argent, avoir des promotions, avoir du plaisir en masse pendant que c'est le temps, compétitionner les autres pour pouvoir prendre leur place.

Certains jeunes qui rejettent ainsi une société fondée exclusivement sur l'égoïsme et la recherche de son petit bien-être à soi, décrochent et se lancent dans la drogue, la boisson. C'est ce qu'on appelle la génération "fuckée". D'autres sont désœuvrés, ils n'ont pas de travail, et errent en ville comme des chiens perdus sans collier. Jeunes, ils sont déjà vieux...

D'autres se plongent dans le mysticisme, la religion à outrance, la Bible prise à la lettre, comme une planche de salut, plus souvent les yeux au ciel que les pieds sur terre.

Qu'est-ce qu'on fait avec nos jeunes? N'avons-nous aucun projet d'envergure à leur offrir, n'avons-nous aucune espérance à leur offrir? Et notre témoignage, quel est-il le témoignage d'égoïstes et de blasés qui ne croient plus à l'honnêteté, au partage, à l'entraide, au souci des déshérités de la terre?

Il y a une espérance à réinventer chez nous...

0-0-0-0-0

GLANURES

TITRE dans L'Union de la semaine dernière: "Existe-t-il encore des malheureux à aider dans la région?" Je comprends pas qu'on en soit encore à se poser la question. Ça devrait être réglé depuis un bon bout de temps. Le temps n'est plus aux questions de ce genre, mais aux réponses.

Dans l'avant dernière édition de L'Union, reportage sur une conférence de M. Harold Mailhot, commissaire industriel. Les titres: "Malaise économique, il nous faut réagir". "Nous vivons une période pénible".

Je suis bien content que M. Mailhot se soit enfin rendu à l'évidence et reconnaisse la situation dans notre région telle qu'elle est, laissant de côté les camouflages auxquels il nous avait habitués par le passé dans ses déclarations aux médias d'information.

Oui, je suis bien content pour M. Mailhot qu'il ait découvert enfin le malaise économique de notre région. Quant à nous, ça fait trois ans qu'on en parle...

affirmer que les malades, les accidentés, seront soignés?

A vrai dire, qui peut se fier aux chefs de syndicats? Certainement pas les syndiqués. Encore moins les parents, les étudiants, les malades, ou les personnes âgées.

Et toi, qui veux donner un coup de main à un malade, à un professeur dans le besoin... Tu crois que tu es libre de poser un geste bénévole? Non. Cent fois non. Avec les syndicats, point de liberté. L'un de leurs "watch-dogs" te dira d'un ton qui n'accepte aucune réplique: "T'as pas le droit!"

Résultats: Notre société est bien malade.

Les meilleurs professeurs de nos écoles, dégoûtés de ces folles "pressions" interminables, qui détériorent le climat de travail, qui détériorent la profession, qui détruisent leur propre épanouissement personnel, leur créativité, leur initiative... ces bons professeurs songent à quitter l'enseignement.

C'est à cause des syndicats que les professeurs ne peuvent durer jusqu'à leur retraite, dans l'enseignement.

Si les bons se retirent, qui éduquera nos jeunes? Les têtes montées des syndiqués? Voilà le grave malheur qui menace la génération montante.

Certains syndiqués proposent que leur salaire soit diminué de plusieurs milliers de dollars. (cf. La Tribune, 25 janvier 76). Nouvelle étonnante? Peut-être. Geste compréhensif? Sûrement. Au Québec, il y a encore des gens qui ont une tête lucide, et qui osent s'en servir.

S'il n'en était pas ainsi, pour le bien commun, les gouvernements auraient le dur devoir d'abolir les syndicats, du moins de restreindre leurs activités de pressions, de grèves... c'est-à-dire d'injustices envers tous les citoyens.

C. Laliberté, Arthabaska.

Le bonheur dans le mariage (suite)

Après avoir vu les attentes fondamentales qui se résument à être important(e) et pouvoir compter sur l'autre, ainsi que les attentes particulières aux hommes et aux femmes en ce qui concerne l'affection, les qualités intellectuelles, la sociabilité et le contrôle de soi, parlons aujourd'hui des attentes qui nous sont bien "personnelles à chacun".

Quand nous parlons d'attentes personnelles à chacun d'entre nous, nous entrons dans un univers aussi vaste que varié car celles-ci prennent leur racine dans le caractère de chacun(e), dans son éducation, dans ses complexes, etc... Par exemple, je puis être une personne qui a besoin de parler comme une personne qui aime le silence, une personne qui doit "grogouiller" comme aussi une personne bien tranquille, une personne qui aime la compagnie du monde comme aussi une personne qui aime le "nous deux à la maison".

Il se peut fort bien que j'aie quelques complexes et que je sois une personne qui a un besoin d'être admiré(e), une personne qui aime être crainte, une personne qui aime se faire cajoler ou se faire caresser tendrement ou encore une personne qui a des allergies et qui ne peut pas supporter certaines choses, sans faire de drame, comme par exemple tout ce qui tourne autour de la "boisson".

Nous ne pouvons qualifier ces besoins de bons ou mauvais, d'importants ou de pas importants car ils sont personnels à chacun, à ce titre ils ont une certaine importance. D'autre part, ils peuvent devenir exagérés à certains moments, et il faut alors les tempérer.

Mais le problème surgit lorsqu'une personne a des besoins et que son époux(se) n'a pas la capacité de les satisfaire, ou encore lorsque les deux époux ont les mêmes besoins ou encore lorsqu'ils ont des besoins "incompatibles" c'est-à-dire qui ne peuvent aller ensemble.

Dans le premier cas, Jacqueline aime être cajolée, minouchée, et entendre des mots doux 20 minutes par jour alors que Roger ne sait pas faire cela, ne l'ayant jamais appris ni pratiqué, que cela le fatigue, l'énerve et à la fin il ne veut plus en entendre parler.

Dans un second cas, les deux époux aiment porter "les culottes" et n'acceptent pas d'être critiqués dans leurs décisions. Les deux cherchent toutes sortes de moyens de dompter l'autre ou encore de s'en cacher, ce sont deux "boss".

Dans le troisième cas, Roger aime être tranquille dans un coin soit pour lire ses journaux, travailler ou se reposer alors que Jacqueline ne peut tolérer d'être seule sans parler. Quand Monsieur est seul, Jacqueline pense qu'il ne l'aime pas et quand elle vient près de lui en l'assurant qu'elle va être tranquille, elle ne cesse de par-

ler et il devient énervé, etc... etc...

Tout de même, il ne faut pas dramatiser par ces exemples et une foule de besoins peuvent être satisfaits, dans la mesure où on en parle et qu'on s'entend.

Par exemple, si Roger aime avoir quelque temps de tranquillité en rentrant de son travail ou après souper et que Jacqueline le sait, pourquoi pas? Si Jacqueline a besoin d'un après-midi dans les magasins pour se distraire alors que Roger a besoin d'une demi-journée de ski de fond pour se tenir en forme, pourquoi pas? S'il a besoin d'une soirée avec ses chums pour socialiser comme elle aime aller faire un tour chez sa soeur ou une amie, pourquoi pas?

Il y a de ces besoins personnels qui à les regarder froidement n'ont pas l'air importants mais qui pour telle personne apportent un plaisir et un équilibre et à ce titre sont importants. Tant qu'ils ne viennent pas contrarier ou mettre en danger la vie à deux, aussi bien les satisfaire, et si jamais ils commencent à agacer ou à énerver, mieux vaut en parler et s'expliquer: que je dise pourquoi cela m'énerve... que je dise pourquoi j'aime telle chose. Après quoi, on fait un compromis qui permet aux deux d'être satisfaits. Cela suppose, qu'il y a dialogue ou communication, nous en reparlerons.

Cordialement vôtre,

Guy Huard,
Consultation Matrimoniale
Centre de Services sociaux
du Centre du Québec,
Victoriaville,
Plessisville.

L'affaire Beaulieu: un dossier à fermer

Ceux qui ont suivi un peu de près le déroulement des faits dans l'affaire Beaulieu, se demandent avec inquiétude ce qui se passe à la Société Nationale des Québécois du Centre du Québec, du moins son conseil diocésain.

Après le jugement rendu à la mi-janvier 1976, par le juge André Trottier de la Cours Supérieure, octroyant à M. N. Beaulieu, une compensation de \$21,734.44, pour dommages-intérêts subis dans cette affaire, pour qui le conseil diocésain de cette société se prend-il pour décider sans consultation des sections, de continuer la saignée de nos fonds?

Si nous n'arrivons jamais à savoir ce que cette pénible aventure a coûté, à tous les cotisants de la société, nous, nous pourrions mieux porter un jugement sur ceux qui sont sensés administrer les biens de la société dans le meilleur intérêt de tous les membres.

A mon humble avis, et pour tous ceux qui comme moi, ont dirigé les destines de la Société Nationale durant de nombreuses années avec toutes la vigilance nécessaire, il semble que la ligne de conduite tout indiquée, aurait été de fermer ce dossier qui ne fera jamais l'honneur d'une société nationale d'entraide. D'autre part, les motifs publiés récemment dans les journaux par les administrateurs de la SNQCC, pour porter cette affaire en appel, ne nous ont pas convaincu outre-mesure.

De toute façon, l'avenir nous dira dans quelle sorte de mains nous avons remis la direction de nos affaires à la Société Nationale des Québécois, du Centre du Québec...

Ce jour-là, nous espérons avec beaucoup de membres que ces personnes prendront une autre décision, et cette fois, pour le plus grand intérêt de la cause que nous avons tous à coeur.

Raoul Lachapelle,
président - Ste-Famille,
Victoriaville.

L'affaire Morgentaler

Pourquoi la Cour d'Appel a déclaré ce médecin coupable?

Les Cours se sont-elles contredit? Non. Mais il arrive, et c'est assez fréquent, que sur des points de droit, un coupable soit exonéré, parce que preuve n'est pas suffisamment étayée... ou bien parce que la défense est suffisamment habile pour convaincre les jurés - et le juge - qu'un texte de loi s'applique dans un cas donné, alors qu'il n'en est rien.

Maitre Sheppard et les partisans de l'avortement sur demande avaient obtenu l'acquiescement de Morgentaler devant le tribunal de première instance, en invo-

(suite à la page 9)

Spécial Fourrures
Spécial Fourrures
 à cette Super vente de février

réduits
 à
 des

CHOIX UNIQUE

DE:

- * Manteaux
- * Chapeaux
- * Collets

BAS PRIX
BAS PRIX



jamais offerts

CHEZ "Le maître Fourreur au Québec"



Langlois

FOURRURES INC.

200 NOTRE-DAME EST, VICTORIAVILLE

(Face au restaurant Luxor)

762-4536

752-4537





Les deux voitures impliquées dans un accident de la circulation survenu en début de soirée, dimanche dernier, sont consi-

dérées perte totale. Ces photos nous donnent une bonne idée des dégâts.

(Photos L'Union)

Une fausse manoeuvre et...

par Gilles Besmargian

ARTHABASKA — Quatre blessés, dont trois grièvement, et des pertes matérielles évaluées à plusieurs milliers de dollars sont le résultat d'une fausse manoeuvre commise par un des deux automobilistes impliqués dans une collision frontale survenue dimanche, vers 20 heures, en face du 501 Boulevard Bois-Francis Sud à Arthabaska.

Le pilote de la première voiture, M. Rosario Michel, 52 ans, de Daveluyville, aurait commis cette fausse manoeuvre alors qu'il se dirigeait en direction nord, vers

Victoriaville. M. Michel en a été quitte pour quelques blessures superficielles.

D'autre part, les trois occupants de la deuxième automobile, M. et Mme Florint Simonneau du 73 Boulevard Gamache à Victoriaville, ainsi que M. ne Germaine Lacerette de la rue Mercier à Asbestos, ont subi des fractures diverses et ont dû être hospitalisés à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

Le constable Couture de la Sûreté municipale d'Arthabaska a procédé aux constatations d'usage et les ambulanciers de la maison Marcoux et Dion de Victoriaville

ont effectué le transport des blessés à l'hôpital, où ils demeurent sous observation.



Hôtesse du service d'accueil **WELCOME WAGON** a visité les familles suivantes:

De Québec
M. et Mme R. Drouin
De Québec
M. et Mme J. Bédard
De Valleyfield
M. et Mme M. Gobeil
De Princeville
M. et Mme J-C Croteau
De Wotton
M. A. Raiche
De Lévis
M. C. Latulipe

Si vous avez un parent ou un ami qui est nouveau résident à Victoriaville ou à Arthabaska, communiquez donc son nom et adresse à l'Hôtesse de Welcome Wagon qui se fera un plaisir de lui apporter les cadeaux et les voeux des commanditaires de ces visites.

Votre hôtesse:
Mme Georgette Patry
30, rue Paré
Victoriaville

Le CRSD Régional

PRINCEVILLE (GAB) — Le Conseil régional des syndicats démocratiques, section de Victoriaville, compte une trentaine d'unités affiliées. Quelque 5.000 membres font partie de ces syndicats en activité dans les Bois-Francis. Ces détails ont été communiqués à l'occasion d'une rencontre entre la direction du C.R.S.D. et les représentants des services d'information, rencontre qui a eu lieu à Princeville à la suite d'une réunion avec les délégués des syndicats affiliés. M. Séverin Plante (Victoriaville) est le président du C.R.S.D.

A VENDRE

(Sans agent d'immeubles)
CABANE À SUCRE COMMERCIALE
Avec permis de Bar et de Salle à manger.
Sur terrain de 5 x 3 arpents
Clientèle établie.

POUR INFORMATIONS:
353-2209 - ST-VALÈRE

2-3-76

Jacques Baril: candidat péquiste

par André Pépin

PRINCEVILLE — La prochaine convention du PQ-Arthabaska se prépare et chaque semaine des éléments nouveaux nous sont apportés. Ainsi, la population de Princeville ne sera pas surprise d'apprendre qu'un de leurs concitoyen, M. Jacques Baril, entend porter sa candidature.

JACQUES BARIL

M. Baril est bien connu de la classe agricole puisqu'il a oeuvré pour l'organisation de la coopérative de boeuf, mise sur pied récemment. Il est aussi échevin

de la paroisse.

Lors de la récente visite de Me Jacques-Yvan Morin, chef de l'opposition, les cultivateurs de la région s'étaient réunis chez le futur candidat à la convention.

Par ailleurs, nous apprenons que le Père Denis Prescott qui nous avait fait part de son intention de se porter candidat se rallierait à l'équipe Baril. Cette organisation regroupera certes plusieurs membres de la classe agricole, puisque Jacques Baril est lui-même un exploitant de ce secteur d'activité.

La candidature devrait être

rendue publique cet après-midi lors d'une conférence de presse au restaurant Turlututu de Princeville.

Saviez-vous que?

On estime que l'espérance de vie d'un alcoolique est raccourcie de 10 à 12 ans par rapport à la moyenne. Différentes études indiquent que leur taux de mortalité est 2½ fois plus élevé et qu'ils périssent de mort violente dans une proportion démesurée par rapport aux gens normaux.

Il y a environ 500.000 alcooliques, hommes et femmes, participant aux Alcooliques Anonymes à travers le monde.

Les contribuables...

(suite de la page 2)

déboursier une somme de \$241.52 en 1975-76, soit une augmentation d'une quarantaine de dollars de moins que l'année précédente et non \$310.82 tel qu'apparaissant sur son compte de taxes scolaires.

Ce phénomène se retrouve chez à peu près tous les payeurs de taxes d'Arthabaska et la Commission scolaire semble se soucier peu de ce problème.

Interrogés à ce sujet, deux membres de la Commission scolaire de Victoriaville nous ont laissé entendre que l'arrêté en conseil de juillet 1975 ne s'appliquait pas puisque le rôle d'évaluation avait été refait. Ils ont cependant ajouté que chaque demande de révision présentée par un contribuable serait étudiée par les commissaires.

Il reste donc aux contribuables d'Arthabaska de demander une révision de leur cas et un crédit leur sera vraisemblablement acheminé dans les jours qui suivront la réunion.

RAYMOND
NAPPERT

Carrefour
des Bois-Francis,
475 Boul. Jutras Est,
Victoriaville
758-0637

105 Notre-Dame Est,
Victoriaville
752-2463

Deux horlogers, un
joaillier à votre service.

Le Cachot (Importations européennes)

vous invite

Afin de témoigner notre reconnaissance envers vous chère clientèle, nous vous invitons à venir choisir un vêtement rêvé et ce à prix très réduit

Voyez notre marchandise

spécialement étiquetée



En plus nous vous invitons à venir vous habiller pour le printemps ou s'il y a lieu pour vos vacances au soleil.

Boutique
Le Cachot
Carrefour des Bois-Francis
Victoriaville

3-2-76

Opinion... (suite de la page 6)

quant l'article 45 du Code pénal, qui porte sur les "opérations chirurgicales" d'une façon générale.

Et le médecin-boucher ce vantait sans remords d'avoir fait le surlendemain, 15 novembre 1973, "Aujourd'hui, j'ai fait onze avortements!" et il étalait ses fiches. Pour lui et ses supporteurs, l'avortement était devenu légal au Québec...

L'article 251 du Code pénal est celui qui doit être invoqué dans un cas d'avortement illégal. Il rappelle que l'avortement est un crime et ne peut être pratiqué légalement - mais non moralement - qu'à certaines conditions bien définies:

- 1- Il doit être pratiqué dans un hôpital accrédité.
- 2- La vie de la mère doit être en danger.
- 3- L'approbation d'un conseil médical de trois médecins, dont est exclu le médecin avorteur, est requise.

Les avortements ne sont pas des "opérations chirurgicales" pures et simples. L'article 45 ne s'applique pas pour eux.

Il est à douter que la Cour Suprême renverse le jugement de la Cour d'Appel.

Il est fortement à espérer que "les avortoirs" ferment leurs portes; que les médecins-bouchers gagnent leur pain honorablement...

Le médecin est fait pour guérir et non pour tuer. D'ailleurs, nous sommes tous responsables de la vie des autres? Nous sommes tous responsables des conditions qui peuvent favoriser leur épanouissement ou leur déchéance. En sommes-nous conscients?

Que faisons-nous pour protéger la vie des autres - vie physique, intellectuelle, spirituelle? La vie des enfants à naître, de ceux qui grandissent; la vie de tous les démunis: chômeurs, malades, infirmes, handicapés, vieillards?

Jésus nous dira, un jour, "Tout ce que vous avez fait à l'un de ces petits, c'est à MOI que vous l'avez fait".

A. Lemay,
Victoriaville.

A la C.S.R.B.F.

Tout est mort!

VICTORIAVILLE (AP) — C'est vraiment le calme plat dans l'organisation scolaire des Bois-Francs. En effet, même si les bureaux administratifs de la régionale étaient fermés hier, ce n'était pas dû à la violente tempête. Il semblerait, selon des sources généralement bien informées, que les bureaux du sixième étage resteront fermés aussi longtemps que les écoles.

Ce geste posé par les instances montre bien leur détermination à laisser le conflit connaître un dénouement quelconque avant d'entreprendre quoi que ce soit. On peut s'attendre à ce que peu d'information émane des autorités jusqu'au règlement.



Un hommage particulier a été rendu au président ex-officio des Optimistes de Princeville. Le héros du jour a reçu des témoignages d'appréciation pour le travail accompli en 1974-1975. Une manifestation récréative mixte, avec souper à l'hôtel Manoir, avait été organisée pour la circonstance. Sur la photo ci-dessus: M. Guy Verreault, président ex-officio des Optimistes reçoit une plaquette-souvenir qui lui est présentée par M. Richard Gauvin, président actuel des Optimistes de Princeville.



Marchés d'aliments
LABBE
Métro

898 SUD, BOUL. BOIS-FRANCS
ARTHABASKA 357-2025

388 OUEST, NOTRE-DAME
VICTORIAVILLE 752-9731

COKE
Familial 26 onces
la bouteille

24¢

Molle "Lactantia"
Margarine

la livre **59**¢

Papier de toilette

"Budget"

paquet de 2 rouleaux

44¢

Boeuf
à bouillir
coupé en cubes
la livre

1.28

Filets
de morue
Congelés
"Larvette"
boite 3 livres

2.89

Rôti
de porc
Désossé et roulé
pas de perte la livre

1.38

Patates frites
"Vally Farm"
Cello de 2 livres

39¢

Ketchup rouge
"HEINZ"
20 onces

la bouteille **74**¢

Prix en vigueur jusqu'au 7 février 1976. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Au cours des six derniers mois

Les animateurs du C.R.I.S. doublent leurs démarches de relèvement social

VICTORIAVILLE (MD) — Lors de sa dernière assemblée régulière, le conseil d'administration du Centre de Relèvement et d'Information Sociale (C.R.I.S.) a pris connaissance du bilan du travail des permanents auprès des défavorisés depuis six mois.

On se souvient que le C.R.I.S. avait publié en septembre dernier un bilan de 40 mois d'action sociale. Ce bilan se terminait avec les six premiers mois de l'année 1975.

En ce qui concerne les six derniers mois de l'année, les animateurs de la clinique populaire du C.R.I.S. ont plus que doublé leurs démarches de relève-

suivi et à long terme: cela représente en effet 86 pour cent du travail.

Dépannage

Pour les six derniers mois de l'année, le C.R.I.S. a répondu à un total de 1014 dépannages et opéré un total de 1326 consultations diverses pour le règlement de problèmes sociaux.

Cela donne le chiffre de 2340 démarches de relève-

de citoyens aux prises avec un problème de chômage.

Le C.R.I.S. a opéré aussi 235 consultations budgétaires et fut consulté 160 fois pour le règlement de problèmes familiaux.

On doit noter aussi 279 dépannages divers et 443 consultations de toutes sortes, qu'il est difficile de

placer sous une catégorie quelconque à cause de leur trop grande diversité.

Cela démontre toutefois, selon les permanents du C.R.I.S., la grande polyvalence du C.R.I.S. face à toutes sortes de problèmes.

Travail considérable

Après quatre ans de relèvement social, voici comment

peut se lire le travail du C.R.I.S. en démarches d'aide de toute sorte.

1972: 1024

1973: 1762

1974: 2028

1975: 2340

De l'avis des responsables du C.R.I.S., l'augmentation considérable du travail du C.R.I.S. au cours des der-

niers mois s'explique d'une part par une aggravation des causes de pauvreté, et d'autre part par une plus grande efficacité des services et aussi dû au fait que depuis six mois, le C.R.I.S. a mis sur pied un système de statistiques qui rend compte du travail accompli de façon plus précise que par le passé.

STATISTIQUES DU C.R.I.S. (Clinique populaire - juillet à décembre '75)

Mois	Dossiers	%	Nouveaux	%
Juillet	62	10%	8	13%
Août	79	13%	11	14%
Septembre	96	16%	16	17%
Octobre	133	22%	17	13%
Novembre	123	20%	16	13%
Décembre	117	19%	17	15%

TOTAL: 610 86% 85 14%
Remarque: 14% du travail a porté sur de nouveaux dossiers. Les animateurs ont traité une moyenne de 102 dossiers par mois. Une moyenne de 14 nouveaux dossiers par mois sont ouverts et enfin la Clinique Populaire a traité en tout 610 dossiers, dont 85 nouveaux.

ment social par rapport aux six mois précédents.

Un total de 610 dossiers de familles et personnes seules ont été traités en six mois, soit une moyenne de 102 cas en relèvement social chaque mois, contre 43 par mois pour les six premiers mois de l'année. Cela représente une augmentation de 237 pour-cent.

Quand on regarde l'ensemble de la clientèle du C.R.I.S. pour cette période, on note que 14 pour cent du travail a porté sur des nouveaux cas. Cela démontre la gravité des autres cas déjà en démarche de relèvement et nécessitant un cheminement

ment social en six mois, soit une moyenne de 390 par mois et 19 par jours (ouvrables).

Les besoins

Le C.R.I.S., grâce aux ressources financières de la Saint-Vincent-de-Paul et du Richelieu (mères célibataires) a pu répondre à 351 demandes de nourriture, et 32 demandes de chauffage.

Le C.R.I.S. a aidé 69 familles ou personnes seules à se procurer un logement, et a trouvé 45 fois un lieu d'hébergement à des personnes dans la rue.

Le C.R.I.S. a opéré 312 interventions pour régler des problèmes d'Aide sociale et 82 interventions en faveur

Les Chevaliers de Princeville

PRINCEVILLE (GAB) — Le programme des activités spéciales de janvier, chez les Chevaliers de Colomb de Princeville, comprenait principalement une soirée récréative publique. Souligner la tâche accomplie par les organismes sportifs qui profitent de l'aide financière du Conseil 5986 était le but des promoteurs d'une telle initiative, avec réalisation le samedi, 31 janvier, à la salle Dupré. Le grand-chevalier, M. Paul-Emile Jacques et les officiers étaient d'accord pour confier la responsabilité de cette manifestation au nouvel intendant, M. Claude Gervais.

Super marché Chez Hervé

40 ROMULUS — VICTORIAVILLE



Livraison

dans les limites de Victoriaville-Arthabaska

Commandes
téléphoniques

752-9733



Sacs à déchets

PROVIGO
26/36

Pqt de
10 pour **.59**

Biscuits Goglu

Bte 28 oz.

.89

Sirop de table

HABITANT

Bout. 32 oz.

.89

Graisse

DOMESTIC

1 livre **.59**

Lave-vaisselle

CASCADE

50 oz. **1.59**

Coke

6 oz.

carton de 6 **.79**

FRUITS & LEGUMES

Laitue en pomme

USA

.29

Pommes McIntosh

A.C.

5 lbs pour **.99**

VIANDES

Côtelettes de Porc

1.59 la livre

Cuisses de Poulet

Bte de 2

2.09

**L'Aféas
Contre
la politique
Trudeau**

VICTORIAVILLE (MD) — L'exécutif de l'Association Féminine d'Education et d'Action Sociale (Aféas), organisme regroupant 38,000 femmes à travers la province de Québec, s'est prononcé, lors de sa rencontre de janvier, contre la politique de M. Trudeau concernant le gel de l'indexation des allocations familiales.

Suite à cette position, un télégramme de protestations fut adressé au Premier Ministre.

Les dirigeants de l'Aféas considèrent cette mesure comme injuste et pénalisant surtout les familles à revenus modiques. L'Aféas a travaillé pour obtenir cette indexation et, juste au moment où on touche au but, on impose ce gel. "Encore une fois, la lutte à l'inflation se fera sur le dos du petit", déclare le porte-parole du mouvement.

L'Aféas demande donc immédiatement la révision de cette politique Trudeau et son abolition incessamment. Elle invite également tous les organismes concernés à protester dans ce sens afin que les pressions nécessaires s'exercent à Ottawa.

**Société horticole
Départ des
activités**

VICTORIAVILLE (MD) — La Société Horticole des Bois-Francis annonce le grand départ de ses activités 1976 mercredi le 4 février à 20 heures au sous-sol St-Gabriel.

Un conférencier de marque a été invité en la personne de Monsieur Roger Le Clerc qui présentera un programme d'informations sur les plantes vertes d'intérieur.

Des spécimens intéressants y seront en démonstration sur place.

A l'occasion, l'expert conférencier parlera de la prévention des maladies, l'élimination des bibites ou insectes et de l'alimentation des plantes. De plus, des recommandations seront faites concernant l'habitat, les conditions de lumière, d'humidité, de températures idéales à leur santé.

La direction a voulu réserver une période de questions et réponses.

Toutes les personnes intéressées aux plantes vertes sont cordialement invitées.

**VENTE
D'ENTREPÔT**



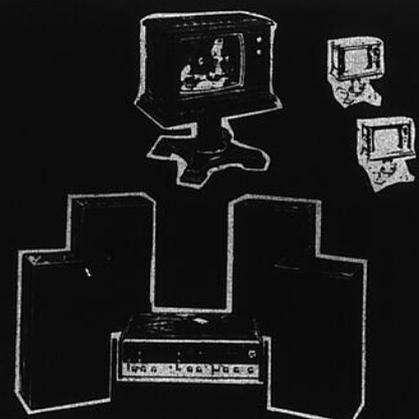
JEUDI — VENDREDI — SAMEDI

Tout notre surplus d'inventaire est liquidé à des prix défiant toute compétition.

Marques prestigieuses telles que:

Panasonic - Sony - AGS - Technics - Sansui - Akai, etc.

**venez
épargner à la vente
d'entrepôt de votre
magasin LAFORME**



OBTENEZ JUSQU'À

40%

Tant
qu'il y en aura

**Une fois par année seulement vous pouvez profiter
des escomptes substantielles lors de notre "VENTE D'ENTREPOT"**



CARREFOUR des BOIS-FRANCIS

497 BOUL. JUTRAS — VICTORIAVILLE
758-0681

laforme

électronique inc La différence, c'est notre service

5 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR



10^e gala de Presse

Pierre Roux et Dolorès Bergeron remportent les grands honneurs

Texte et photos: par André Pépin

VICTORIAVILLE — Près de trois cents personnes s'étaient rendues au Motel Cōibri de Victoriaville samedi soir dernier pour assister au 10^e gala du Club de presse Louis Francoeur. Encore cette année, le tout s'est soldé par un vif succès. Plusieurs personnalités de la région attendaient avec impatience le dévoilement des prix. Le maire d'Arthabaska, M. Pierre Roux et Mlle Dolorès Bergeron se sont vus décerner les prix Louis Francoeur les faisant personnalités de l'année.

PERSONNALITES

Le prix Louis Francoeur est décerné aux personnalités masculine et féminine s'étant illustrées au cours de la dernière année. De plus, les journalistes attachent une certaine importance, avant d'arrêter leurs choix, à la continuité du travail des candidats au cours des dernières années.



COLLABORATEUR — M. Pierre Roux Louis Francoeur, M. Alcide Fleury, s'entretient ici avec un finaliste au prix collaborateur à L'Union.



PERSONNALITES — Lors du dixième gala du Club de Presse Louis Francoeur qui se tenait samedi dernier, les journalistes de la région ont tenu à rendre hommage aux personnalités qui se sont

le plus distinguées dans notre région au cours de l'année 75. M. Pierre Roux, personnalité masculine, s'entretient ici avec Mlle Dolorès Bergeron qui s'est méritée cet honneur chez les femmes.

HOMME

Chez les hommes, M. Pierre Roux se méritait le prix. Accepter un renouvellement de mandat à la mairie d'Arthabaska constitue à notre avis un défi de taille, compte tenu de la situation précaire de cette municipalité. Pierre Roux a relevé ce défi et espère sortir

sa ville des difficultés financières avant l'expiration de son 2^{ème} terme.

Le gagnant est aussi un homme d'affaires dynamique; il est vice-président de la corporation de l'Ermitage des Bois-Francis; il occupe aussi ce poste au Club de golf de Victoriaville et le club Richelieu le compte parmi ses membres les plus actifs.

Le maire Roux travaille aussi activement à l'organisation du tournoi de golf Béliveau-Perreault et s'occupe de l'administration du fonds Jean Béliveau.

AUTRES FINALISTES

Le Club de presse Louis Francoeur avait retenu aussi les noms de plusieurs finalistes sérieux à ce prix. En effet, nous retrouvons le collaborateur de L'Union, M. Alcide Fleury et André Capistran. Ce dernier oeuvre activement et sans relâche pour la jeunesse de Victoriaville et pour les tournois d'échecs.

FEMMES

Les mêmes critères de sélection s'appliquent pour le choix de la personnalité féminine. Les scribes ont choisi la sympathique Dolorès Bergeron pour son travail inlassable auprès de différents organismes de bienfaisance.

Dolorès Bergeron a été finaliste au prix Louis Francoeur en 1967 et 1968. Les raisons qui avaient incité les journalistes d'alors à amener "Dolo" comme finaliste existent encore aujourd'hui.

En 1975, plus particulièrement le 14 septembre dernier, Dolorès Bergeron voyait son talent et son dévouement reconnus en haut-lieux par sa nomination comme membre de l'Ordre Equestre du St-Sépulcre de Jérusalem.

Pour le dévouement que tous lui connaissent et plus particulièrement pour l'honneur qu'elle s'est vue attribuer cette année, elle devient la personnalité féminine détentrice du prix Louis Francoeur féminin.

Nous retrouvons aussi comme finalistes à ce poste, Mme Marie Canin pour ses nombreuses activités au sein de Loisirs-Amitié. Aussi, Mme Hélène Girard, relationniste à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska figurait avantagement.

L'AN DERNIER

L'an dernier, Mme Thérèse Martel-Jutras et M. Denis St-Pierre avaient été choisis pour ces titres. Le journal L'Union tient à rendre hommage aux récipiendaires.

... et le fameux prix coucombres

VICTORIAVILLE — Tous les invités au gala du Club de presse demeurent anxieux de connaître le récipiendaire du fameux prix Coucombres que les journalistes décernent à la personne ou l'orga-

nisme qui a démontré très peu d'initiative au cours de la dernière année. Ce prix peut également être remis à un organisme n'ayant pas voulu modifier son système d'information et également faire

ressortir certaines lacunes touchant la population en général. Cette année, ce prix tant bouleversant... fut remporté par le responsable de l'information pour la ville de Victoriaville, M. Alain Roy.

ALAIN ROY

Pour bien faire leur métier, les journalistes ont besoin de la collaboration de nombreuses personnes. Or, il arrive quelquefois que cette précieuse collaboration fasse défaut chez certains individus. Le fait est davantage remarqué chez ceux qui ont pour tâche de fournir toute l'information nécessaire, tant à la population qu'aux journalistes.

C'est ce qui s'est produit pendant l'année 1975 avec la Ville de Victoriaville. Au cours des douze derniers

mois, les journalistes de la région ont eu toutes les misères du monde à avoir une bonne information du "Directeur de l'information" de la Ville, la plupart du temps, les brides d'information que les journalistes réussissaient à lui arracher étaient incomplètes et insatisfaisantes.

FINALISTES

M. Clément Cantin, président de la CSRF pour la fermeture des écoles en novembre, geste qui n'a fait que durcir les positions des parties et dégénérer en véritable conflit, de même que M. Yves St-Arnaud du journal Le Travailleur des Bois-Francis pour son éfronterie à l'endroit des journalistes alors qu'il prenait la parole à la radio locale ont été considérés comme candidats plus que valables à l'obtention de ce prix.



M. Alain Roy responsable de l'information pour la ville de Victoriaville, s'est mérité le prix Coucombres, décerné à la personne ayant fait preuve de manque d'initiative, lors du Gala du Club de Presse samedi dernier. Mme Suzanne Bastien lui remet ici la plaque. (Photo A.P.)



ET D'AUTRES — Dans l'ordre, debout, M. Lucien Desrosiers, maire de Saint-Louis-de-Blandford qui a reçu la plaque pour l'événement de l'année au nom de l'organisation des fêtes du 150ième

anniversaire, Alain Roy, prix Coucombre, Jean-Guy Morissette, prix Hubert Richard. Assis, M. Bertrand Boisclair, prix Suzor Côté et le jeune Jean-Rock Hamel, prix Chêne.



PERSONNALITE — M. Pierre Roux, maire d'Arthabaska est félicité par Mme

Lavoie et le maire Poirier au moment où on lui décerne le prix Louis Francoeur.



DES GAGNANTS — Dans l'ordre, l'honorable juge Jean Moisan, prix Daveluy, le président du Gala, Jean Roux du canal 9, Laurent Fortin, président de l'or-

ganisation AA qui a reçu le prix Erable et Renaud Paris qui a reçu le prix Champagne au nom de l'organisation du tournoi Marotte.

Nouvel exécutif

Gilles Besmargian élu président du Club de Presse Louis Francoeur

VICTORIAVILLE — Notre confrère Gilles Besmargian de L'Union a été choisi président du Club de Presse Louis Francoeur de Victoriaville. Ce choix a été rendu public par le président sortant, M. Laurier Gardner lors du 10ième gala annuel du Club samedi dernier.

EXECUTIF

M. Besmargian aura pour le seconder dans sa tâche

MM. Pierre Mailhot de L'Union également et Jean Roux du canal 9, respectivement premier et second vice-présidents, André Pépin de L'Union comme secrétaire et M. Roger Levasseur du Nouvelliste au poste de trésorier. M. Richard Lacoursière du journal La Nouvelle sera responsable du comité des présences.

BUTS

Il est à noter que le Club

de Presse Louis Francoeur de Victoriaville regroupe depuis 12 ans les journalistes de la région, soit une douzaine de personnes. Le but principal, lors de la fondation, était de favoriser les rencontres et s'entraider malgré la compétition.

Nul doute que le nouvel exécutif se fera un devoir de poursuivre ces objectifs.



NOUVEL EXECUTIF — Le Club de Presse Louis Francoeur, a procédé récemment à l'élection d'un nouvel exécutif. Dans l'ordre, debout, MM. Roger Levasseur, trésorier, André Pépin, secrétaire, Lau-

rier Gardner, président sortant. Assis, dans le même ordre, Pierre Mailhot, 1er vice-président, Gilles Besmargian, président et Jean Roux, 2ième vice-président. (Photo M.D.)



ET ENCORE — Dans l'ordre, Jean Roux, président du gala, Guy Roy, prix Bois-

Francs et Gilles Besmargian, président du Club de Presse Louis Francoeur.

Plusieurs autres prix

VICTORIAVILLE — Plusieurs autres prix furent attribués lors du 10ième gala du Club de Presse Louis Francoeur.

PRIX BOIS-FRANCS

Le prix Bois-Francis revient à chaque année à la personne ou l'organisme avant été responsable de la réalisation de l'année. Cet honneur a échoué au Centre d'achats Car-

refour des Bois-Francis qui a fait de "Victoriaville le véritable Carrefour des Bois-Francis". Plusieurs millions furent investis, créant de multiples emplois en plus d'attirer d'autres commerces et de créer une véritable explosion commerciale.

Les finalistes à ce prix étaient la ville de Princeville pour la concrétisation de

nombreux travaux et aussi la construction du Centre d'hébergement de Victoriaville.

SUZOR COTE

Contribuer activement à faire connaître la région, voilà un apport positif à la collectivité qui ne laisse pas les journalistes indifférents. Ainsi, chaque an-

(suite à la page 14)

Plusieurs...

(suite de la page 13)

née, ces derniers attribuent le prix Suzor Côté à la personne ou l'organisme qui se signale à ce chapitre.

Bertrand Boclair, que tous connaissent comme celui qui fait vraiment autorité au niveau de l'élevage Holstein a gagné ce prix lors du gala. En plus d'être président du Club Holstein des Bois-Francis, le récipiendaire a été choisi l'éleveur numéro 1 au Canada, faisant ainsi avantageusement connaître notre belle région.

Les Fromages Victoria et l'hôtel Manoir de Princeville figuraient aussi parmi les meilleurs finalistes à ce

PRIX ERABLE

Le prix Erable pour sa part est attribué à la personne s'étant le plus illustrée au chapitre du dévouement sportif de la région. Le choix des journalistes s'est arrêté sur l'organisation qui a mis sur pied quatre équipes locales de la ligue AA de la Mauricie. Cette ligue se situe entre le mineur local et le junior B.

Il aura fallu de nombreuses heures de travail et beaucoup de générosité personnelle pour mener à bien cette entreprise qui a fait naître de nouveaux espoirs pour les amateurs de hockey.

Finalistes à ce prix, nous retrouvons Marc Langelier qui a mis sur pied un pro-

gramme de conditionnement physique et qui dirige le Club de ski de fond de Saint-Paul et aussi Jean-Pierre Martin qui oeuvre à différents sports entre autres à la balle-molle.

PRIX CHÈNE

L'athlète de l'année; celui qui a vraiment fait sa marque en développement au maximum ses capacités physiques. Un adolescent, de 14 ans, Jean-Rock Hamel, a vraiment figuré en as au sein du Club de natation des Bois-Francis. Evoluant dans la catégorie 13-14 ans, Jean-Rock a fait ses preuves aux disciplines de la brasse et à la nage sur le dos.

Son esprit d'équipe, sa disponibilité et sa persévérance lui permettront sûre-

ment de se tailler une place à l'échelle provinciale.

Les autres finalistes à ce prix étaient Jean-Pierre St-Cyr pour sa performance au golf, Line Guérard à l'athlétisme et François Bibeau pour sa présence au sein de l'équipe Junior de basketball de Québec.

EVENEMENT

Quel a été l'événement de l'année dans notre région? Les Fêtes du 150ième anniversaire de Saint-Louis-de-Blandford ont nécessité des centaines d'heures de travail bénévole pour permettre la réalisation de multiples activités tant sportives que culturelles et ce, durant huit mois. Le maire Lucien Desrosiers de la municipalité de Saint-Louis a reçu la plaque au nom de l'organisation.

Le déménagement du magasin des cultivateurs, cité comme étant le plus gros de notre histoire et le nombre alarmant de grèves dans les différents secteurs méritaient d'être de bons finalistes.

PRIX CHAMPAGNE

La collaboration avec la presse de la part des différents organismes permet une meilleure information. Le Club de presse souligne cette précieuse aide en décernant le prix Champagne.

Cette année, l'organisation du tournoi Marotte a vraiment fait preuve de bonne volonté en fournissant toute la documentation si nécessaire aux journalistes qui veulent bien informer la po-

pulation. En effet, du début jusqu'à la fin nous avons pu compter sur de nombreuses conférences de presse nous mettant au courant des principaux développements.

Yvon Paré de Sports Cégep, Jean-Paul Blanchet du Club Alléganish, Clément Lamontagne pour la balle-molle, trois finalistes sérieux à l'obtention du prix Champagne.

HUBERT RICHARD

Se dévouer dans l'ombre, voilà le lot des humbles, des persévérants. Toutefois, rien n'échappe aux journalistes des Bois-Francis qui décernent chaque année le prix Hubert Richard à la personne qui s'est le plus dévouée pour la collectivité.

La population admettra que le magnifique travail effectué par Jean-Guy Morissette du C.R.I.S. mérite qu'on lui décerne ce prix. Le travail de Jean-Guy n'est récompensé qu'avec l'argent des pauvres, c'est-à-dire la gratitude.

M. Paul-André Julien, pour son grand dévouement auprès de l'Age d'Or et l'abbé Raymond Auger pour sa participation à la création de la coopérative de boeuf, méritent que nous les retenions comme des finalistes très sérieux.

PRIX DAVELUY

Enfin mais non le moindre, le prix Daveluy est attribué à la personne ayant occupé un poste d'importance pour une fonction débordant les cadres de la région.



Le dégel du début de la semaine dernière a provoqué plusieurs inondations dans notre région, comme nous le montre

la photographie ci-dessus, prise à proximité d'Arthabaska.

(Photo M.D.)

AVIS

Joseph Albert Gaudias
Rosario Plante

Avis est donné que Joseph Albert Gaudias Rosario Plante, domicilié et résidant Route 5, Plage Beauchesne à Arthabaska, Québec, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en conseil de la Province de Québec, afin d'obtenir un décret changeant son nom en celui de Joseph Albert Gaudias Rosario Rock Plante.

NOTICE

Joseph Albert Gaudias
Rosario Plante

Notice is hereby given that Joseph Albert Gaudias Rosario Plante, residing and domiciled on Road 5, Plage Beauchesne, Arthabaska, Quebec, will apply to the Lieutenant-Governor in Council to obtain an order changing his name to Joseph Albert Gaudias Rosario Rock Plante.

10-2-76

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT D'ARTHABASKA
Cour No. 415-11-000005-76
Ottawa No. Q-51383

COUR SUPÉRIEURE
"En faillite"

Dans l'affaire de la faillite de: Albert GERMAIN, entrepreneur général, 11, rue St-Pierre, Victoriaville, Qué.

Avis est par les présentes donné que Albert GERMAIN, entrepreneur général, de Victoriaville, Qué., a fait une cession le 23e jour de janvier 1976, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 9e jour de février 1976, à 3 h. 15 de l'après-midi, au Palais de Justice, à Arthabaska, dans la province de Québec.

Daté de Victoriaville, Qué., ce 26e jour de janvier 1976.

JEAN ROY, C.A.,
Syndic.

Bureaux du syndic:
142 Est, rue Notre-Dame,
Victoriaville, Qué.

LA MUNICIPALITÉ SCOLAIRE
DE JEAN RIVARD
NO.: 75-0080-1 & 75-0080-2

APPEL D'OFFRES

La Municipalité Scolaire de Jean Rivard recevra jusqu'à 16:00 heures (heure légale), le 16 février 1976, des soumissions sous enveloppes scellées pour l'achat de: Bureaux de professeurs et table de dactylographie simple pour la Municipalité Scolaire de Plessisville.

Les soumissionnaires sont priés de ne demander que les sections qui peuvent les intéresser.

Chaque soumissionnaire remettra sa soumission sur le formulaire préparé à cette fin par la Municipalité Scolaire de Jean Rivard, auquel il faudra joindre un chèque visé ou un bon de garantie équivalent à au moins 5% du montant total de sa soumission, si celle-ci dépasse \$2,000.00. La soumission sera remise dans l'enveloppe identifiée et fournie à cette fin.

Les soumissionnaires pourront se procurer les cahiers des charges pour chacune des sections du projet à partir du 27 janvier 1976 en s'adressant à Monsieur Réal Campagna, Directeur des Services Financiers et d'équipement, 1783 St-Edouard, Plessisville, au numéro de téléphone 362-3201.

Un comité prendra connaissance des soumissions, compilera les renseignements reçus et les dites informations seront communiquées aux Commissaires, lors de la séance du Comité Exécutif de la Municipalité Scolaire de Jean Rivard, qui aura lieu au Centre Administratif de la Municipalité Scolaire de Jean Rivard, à 8:00 heures P.M. (heure avancée de l'est) mercredi, le 18 février 1976.

La Municipalité Scolaire de Jean Rivard ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

Donné à Plessisville, le 26 janvier 1976.

R. E. Gagnon,
Directeur Général.

L'Honorable juge Moisan se méritait cet honneur samedi soir dernier. Le rôle qu'il a joué lors du conflit postal en a été un d'extrême importance puisqu'il était conciliateur auprès des parties en cause.

M. Gédéon Grenier pour son travail au sein de l'Association des détaillants en alimentation et M. Robert Raymond pour sa participation aux Jeux Panaméricains de Mexico font de ces deux finalistes l'honneur de notre région.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COUR SUPÉRIEURE
Chambre de la Famille
(Divorces)
No.: 415-12-000217-76

Jacqueline Gagnon,
1585, rue St-Charles,
Plessisville,
requérante.

c. André Gagné,
adresse inconnue,
intimé.

ORDONNANCE

La Cour ordonne à l'intimé, André Gagné, de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la date de la première publication de la présente ordonnance dans: "L'UNION DES CANTONS DE L'EST".

Prenez avis qu'une copie de la requête en divorce a été déposée à votre intention au greffe des divorces du district Arthabaska.

Vous êtes de plus avisé qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, la requérante pourra obtenir contre vous un jugement de divorce par défaut accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

A Arthabaska, ce 19 janvier 1976.

Copie conforme.
Gagnon & Côté,
Avocats
Nicole S. Pothier,
Registraire des divorces.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF ARTHABASKA
SUPERIOR COURT
Family Chamber
(Divorce Division)

Jacqueline Gagnon,
1585, rue St-Charles,
Plessisville,
Petitioner

c. André Gagné,
adresse inconnue,
Respondent.

ORDER

The Court orders the respondent, André Gagné, to appear within 60 days following the first publication of this order: "L'UNION DES CANTONS DE L'EST".

Take notice that a copy of the motion for divorce has been filed for you at the office of the Divorce Court for the district of Arthabaska.

Take further notice that should you fail to serve or file your appearance or contestation within the prescribed time, the Petitioner may obtain a judgement of divorce against you by default, accompanied by an order granting any other relief which the Petitioner claims from you.

At Arthabaska, this 19 January 1976.

Copie conforme
Gagnon & Côté,
Attorneys.
Nicole S. Pothier,
Divorce Registrar.
3-2-76

Les entrepreneurs sont invités à négocier

VICTORIAVILLE (AP) — Le Conseil provincial du Québec des métiers de la construction a convoqué l'Association des entrepreneurs du Québec, à rencontrer ses représentants, lundi, le 26 cou-

rant, en vue d'entamer les négociations pour le renouvellement du contrat collectif des quelque 150,000 salariés de la construction au Québec.

NEGOCIATEUR

M. Claude Jutras, coordonnateur du Conseil provincial des Métiers de la construction nous déclarait que suite au vote d'adhésion syndical de novembre dernier, l'Office de la Construction du Québec s'est acquis le droit d'agir comme seul négociateur syndical.

Selon celui-ci les demandes syndicales ont déjà fait

l'objet de plusieurs consultations auprès des membres, à la suite desquelles, elles ont été formulées dans le cadre des sessions d'études.

Même si ces recommandations demeurent secrètes jusqu'aux négociations, il n'en demeure pas moins que l'accent sera mis sur la sécurité d'emploi, la sécurité du revenu et la sécurité physique.

Comme l'industrie de la construction n'est pas assujettie au code du travail, les salariés et les entrepreneurs auront le droit de décréter la grève ou un lock-out, dès la fin du décret. Quant à la période de conciliation, si elle exigée par les parties, elle peut être réclamée dans les soixante jours si les résultats se font attendre.

Les Grandes Soeurs

1908: un début

VICTORIAVILLE (GB) — Après avoir suivi la semaine dernière le cheminement du mouvement Grands Frères, d'abord aux Etats-Unis et par la suite au Canada, nous essaierons de voir quelles furent les différentes étapes pour la formation et la création de l'organisme Grands Soeurs (Big Sisters).

En fait, la voie qu'ont suivie les Grandes Soeurs est sensiblement la même que celle des Grands Frères. C'est en 1908 qu'on instaura en service Grands Soeurs à New-York (Big Sisters Inc. of New-York City), organisation protestante fondée par Anne Vanderbilt.

Mme Vanderbilt chercha d'abord une aide financière auprès d'autres femmes importantes de New-York et enfin amena celles-ci à s'occuper d'une agence pour aider des jeunes filles qui avaient déjà eu à comparaître dans les cours juvéniles.

Ce programme Grands Soeurs était basé sur le même concept que celui des services Grands Frères déjà existants. Ce concept était que l'amitié entre une femme adulte et une jeune fille est

essentiel au développement et à l'épanouissement de la jeune fille tout en apportant à la femme une expérience et une satisfaction sans pareil.

On s'est rendu compte que cette relation faisait également partie d'un travail de prévention face à des problèmes qui éventuellement auraient pu survenir. C'est-à-dire que l'on remarqua, dans une très forte proportion, que les jeunes filles ayant une Grande Soeur avaient beaucoup moins tendance à se retrouver devant le Tribunal. La philosophie Grands Soeurs s'est ensuite étendue à travers tout le reste du pays. En 1970, on fonda "Big Sisters International", organisation qui voit au bon fonctionnement et à l'expansion des services Grands Soeurs.

Au Canada, quatre services existent, soit à Halifax, Toronto, en Colombie Britannique et dans la région des Bois-Francis.

Plus de renseignements sur les Grands Frères et Grands Soeurs peuvent être obtenus au 905 Boul. Bois-Francis Sud, au tél.: 357-9741. Arthabaska.



La dépouille mortelle de Simon St-Pierre, a été mise en terre au cimetière de Nicolet, jeudi dernier. Au salon funéraire, le cercueil était fermé. De nombreuses personnalités se sont succédées et ont accompagné le dsparu à sa dernière demeure. On remarquait entre autres plusieurs représentants du COJO, dont

M. St-Pierre était vice-président, le maire de Montréal, Jean Drapeau, les députés Benjamin Faucher et Guy Bacon, et le ministre Paul Phaneuf, responsable du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports.

(Photo gracieuseté du Courrier Sud)

AVIS AUX PARENTS

Ici, Clément Cantin, porte-parole des Commissions scolaires: Régionale des Bois-Francis, Victoriaville, Jean-Rivard, Prince-Daveluy, et Warwick.

Cet avis s'adresse directement aux parents qui ont des enfants fréquentant les écoles soit élémentaires, soit secondaires, dans le territoire de la Régionale des Bois-Francis et des Commissions scolaires pré-citées.

La deuxième étape de l'année scolaire se termine le 6 février 1976, tel que vous pouvez le constater sur le calendrier scolaire 1975-76, qui a été remis à chacun de vos enfants.

Le syndicat des Enseignants des Bois-Francis, aurait donné instruction à ses membres, de ne pas remettre aux autorités compétentes les notes des élèves, selon les modalités établies par le règlement des enseignants, articles 2.00 et 12.00.

La date limite pour la remise de ces notes à la Direction de l'école, au niveau secondaire, est le 29 janvier 1976.

Certains professeurs de vos enfants semblent s'être conformés à cette directive de leur syndicat. En conséquence, il sera impossible à vos Commissions Scolaires de vous faire tenir les bulletins scolaires de vos enfants, dont le ou les professeurs ont retenu les notes.

Ce message est pour votre information.

Ce communiqué est publié par le Comité de Relations Professionnelles des Commissions Scolaires ci-dessus mentionnées.

APPEL D'OFFRES NO. 5.6.2
PROJET: Réfections de toitures "Ecole des Métiers"
1, Avenue du Campus Victoriaville

Propriétaire:
 Commission Scolaire Régionale des Bois-Francis
 501, Est rue Notre-Dame Victoriaville

Architectes:
 Les architectes Morin & Lemay
 17, rue des Forges Victoriaville

La Commission Scolaire Régionale des Bois-Francis, propriétaire, demande des soumissions pour la réfection des toitures de l'Ecole des Métiers.

Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution des travaux, les personnes ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau du propriétaire, contre un dépôt de (\$100.00) cent dollars qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente jours (30) qui suivent l'ouverture des soumissions.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de quinze mille (\$15,000.00) dollars à l'ordre du propriétaire, la Commission Scolaire Régionale des Bois-Francis, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant valide pour une période de trente jours (30) de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat.

Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au soumissionnaire, seront reçues à la Salle 600, Edifice 501 Est Notre-Dame, Victoriaville, jusqu'à vingt (20) heures, heure en vigueur localement, le vingt-quatre (24) du mois de février 1976 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

L'entrepreneur soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer que les sous-traitants qu'il a choisis dans les spécialités ci-dessus mentionnées, lui fourniront, à leurs frais, un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour 50% du prix du contrat de la spécialité.

Spécialités
COUVERTURE, ISOLANT ET TOLERIE, \$10,000.00.
 Montant du chèque visé ou cautionnement de soumission en dollars: dix mille.

Les soumissions de ces sous-traitants seront accompagnées d'un chèque visé au montant stipulé ci-dessus, fait à l'ordre du propriétaire, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour 45 jours de la date d'ouverture des soumissions.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions de l'arrêté en conseil 2380 en date du 7 décembre 1961.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

M. Jean-Paul Crobeau,
 Directeur général.

Requête

ST-LOUIS DE BLANDFORD (GAB) — L'Association féminine d'éducation et d'action sociale de St-Louis-de-Blandford a donné son appui à la requête mise en circulation par un organisme de la région. Par cette requête, on demande que soient améliorés les services téléphoniques actuels. On sait que de nombreux conseils municipaux et associations ont déjà donné leur appui à la demande qui sera soumise aux autorités concernées. L'A.F.E.A.S. de St-Louis-de-Blandford a convenu d'appuyer le mouvement populaire en rapport avec cette question.

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

Avis est par les présentes donné que Mlle Madeleine Couture, résidant à 108 Boul. Jutras Ouest à Victoriaville, Cité Arthabaska a présenté une requête au Ministre de la Justice en vertu de la loi du changement de nom, dans le but de faire changer son nom en celui de MADELEINE COLLARD, avec toutes les conséquences légales résultant de tel changement.

ARTHABASKA, le 23 janvier 1976.

Moisan, Bellavance, Aubert, Lemelin, Labbé, Procureurs de la requérante.

NOTICE

Notice is hereby given that Madeleine Couture, living at 108 Jutras W. Boulevard, Victoriaville, in the Country of Arthabaska, has asked the Minister of Justice to change her name into MADELEINE COLLARD, under the change of Name Act, with all the legal effects resulting therefrom.

ARTHABASKA, January 23, 1976.

Moisan, Bellavance, Aubert, Lemelin, Labbé, Attorneys for the plaintiff.

10-2-76

LES PETITES ANNONCES DE L'UNION, CA, CA RAPPORTE. 357-2065

VENTE SENSATIONNELLE

après inventaire

LaSalle

ALBUM DOUBLE



PLEINS FEUX SUR NANA MOUSKOURI GRANDS SUCCÈS OFFENBACH

AU CHOIX **645** ch.

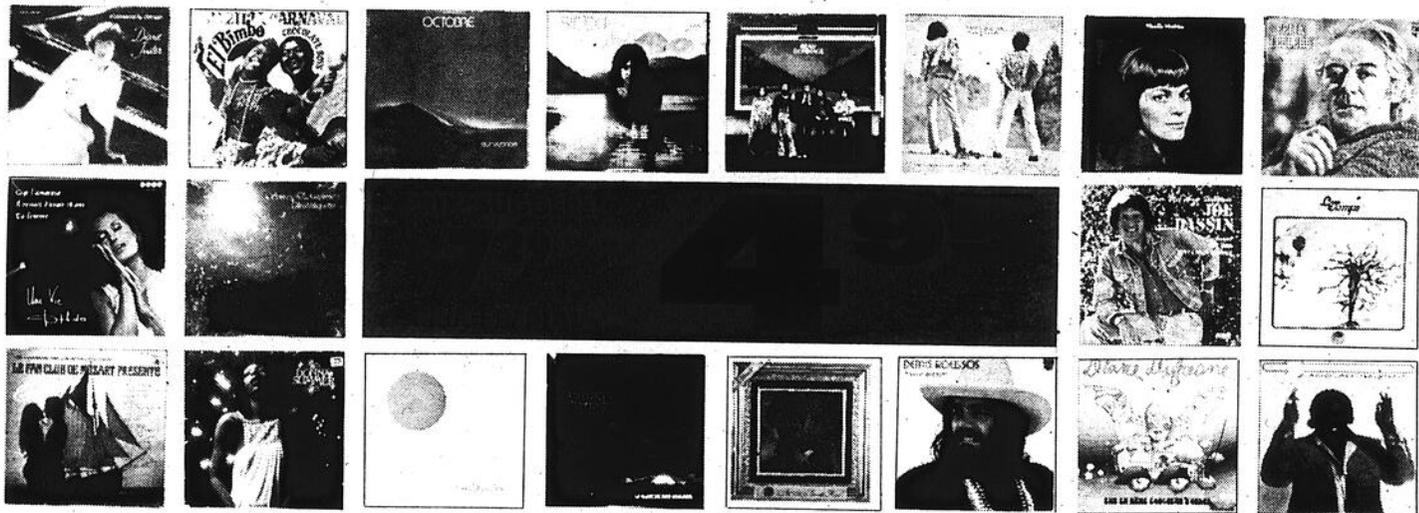
UN LONG-JEU PRÉ-CHOISI
GRATUIT
au **100**
PREMIERS CLIENTS
AVEC TOUT ACHAT
DE LONG-JEUX

NOUVEAUTÉS



"NEIGES" RADIODIFFUSION INTERDITE
ANDRÉ GAGNON YVON DESCHAMPS

AU CHOIX **525** ch.




AU CHOIX **345** ch.



AU CHOIX **275** ch.

100 Boul. Bois-Francs Nord VICTORIAVILLE

Selon les enseignants:

La journée de l'élémentaire: un succès

VICTORIAVILLE (AP) — Le 29 janvier, se tenait la journée nationale de l'élémentaire et du pré-scolaire sur tout le territoire québécois. C'est ainsi qu'à Victoriaville, l'école Ste-Famille a été l'objet d'une expérience unique. En effet, des spécialistes en éducation physique et en arts rythmiques du secondaire sont allés visiter leurs confrères - enseignants de l'élémentaire.

Les élèves et les professeurs de l'école Ste-Famille, de même que les quelques parents qui s'étaient rendus sur place pour voir cette journée "d'école modèle" ont été enchantés de l'expérience et ont souhaité qu'elle se répète. Il s'agissait là de l'application d'une des principales demandes des enseignants de l'élémentaire dans les présentes négociations: c'est-à-dire l'engagement de spécialistes en éducation physique, en arts plastiques et rythmiques en plus grand nombre afin d'offrir un enseignement de meilleure qualité.

Rencontre avec les parents
D'autre part, en soirée, les parents avaient été invités à participer à une rencontre d'information sur l'état des négociations à la Polyvalente de Victoriaville, par l'Association des Enseignants des Bois-Francs.

Malgré le peu de participation de la population, cette soirée a quand même permis de faire le point sur le conflit présent dans le monde scolaire. Le président des E.B.F., M. Jean-Denis Lavigne, a brossé le tableau de l'état des négociations à date et a répondu aux nombreuses questions des personnes présentes. Il est à souligner que plusieurs parents ont suggéré de garder les enfants à la maison, afin d'accélérer le règlement du conflit.

Saviez-vous que?

Les hommes et les femmes à qui l'alcool pose un problème forment une petite portion de la population, mais les souffrances qu'ils infligent à eux-mêmes et à leur entourage sont hors de proportion. Si l'on considère simplement le coût personnel qu'entraînent les problèmes d'alcool, le prix est exorbitant.

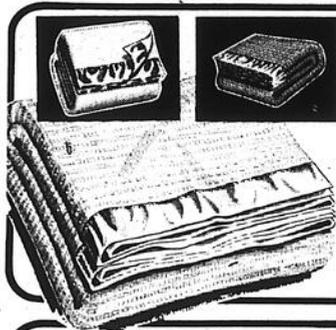
Il y a aux Etats-Unis 634 postes de radio et 8 postes de télévision de caractère religieux.

GRANDE VENTE DE BLANC

SVP LaSalle "EN COULEUR"

selection valeur prix

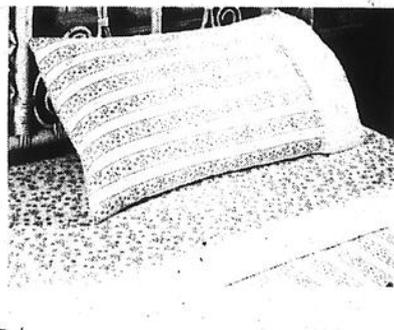
• Prix en vigueur jusqu'à samedi
• Tant qu'il y en aura !
• Nous nous réservons le droit de limiter les quantités



COUVERTURES LAVABLES À LA MACHINE

7.50

- Variété de couvertures
- En divers mélanges de fibres
- Avec large bordure de satin
- Toutes sont anfrimées
- Environ 72" x 90"
- Unis et fins carreaux guingon
- Couleurs attrayantes



SUPERBES DRAPS SANS REPASSAGE

Simple ou double

5.50 ch.

- 50% polyester/50% coton
- Modèle droit et emboîtant
- Pour lit simple et double
- En 2 imprimés charmants: motif floral ou jeu de fleurs à effet de rayures
- Tons variés

Taies d'oreiller assorties

4.50 la paire



SERVIETTES DE BAIN JACQUARD

99¢

- Tissu éponge
- 100% coton
- Environ 20" x 40"
- Choix de 7 motifs
- Coloris divers



12 DÉBARBOUILLETES!

- Douce ratine
- Coton imprimé
- Bordure unie
- Approx. 11" x 11"
- Teintes variées.

1.50



27 oz
1.33

BRILLANT ACRYLIQUE pour planchers
SUCÉES
ACRYLIC Floor Polish



27 oz
99¢

Cire à planchers SANS FROTTAGE
SUCÉES
SELF-POLISHING Floor Wax



16 oz
44¢

EMPOIS à VAPORISER
ATTENTION



HOUSSE/BOURRÉ POUR PLANCHE À REPASSER

2.99

- Housse traitée au Teflon résistant au roussissement et à l'usure
- Rembourrage de mousse réduisant le lustrage des tissus
- Convient à toute planche réglable de 15" x 54"

NOUVEAU!

PRODUITS BEAUTÉ ET HYGIÈNE DE MARQUE LaSalle

- De qualité comparable aux meilleures marques nationales connues
- Satisfaction garantie ou argent remis



VOTRE CHOIX
99¢ ch.



180 CURE ORELLES
69¢

SOLDES APRÈS INVENTAIRE!

VÊTEMENTS POUR TOUTE LA FAMILLE — GRANDES ÉCONOMIES!

LaSalle

100 BOIS FRANC nord, VICTORIAVILLE

Porte voisine du Super Marché Dominion

AUSSI À • THETFORD MINES • DRUMMONDVILLE • SHERBROOKE •

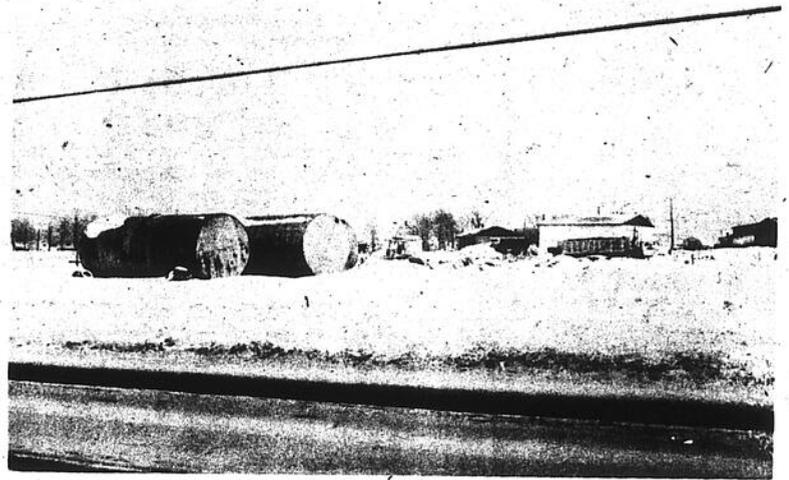
NOUVEAU! SATISFACTION GARANTIE ou argent remis ou PLAN TISSU-RE-CÔTE ou 30 JOURS GARANTIE sur toutes commandes en quantité convenable



DONS — Le Club Lions de Victoriaville a remis un chèque à trois organismes locaux la semaine dernière, pour les aider à continuer leurs oeuvres. Le président du club, M. Raymond Vaillancourt, remet aux responsables de chacune des

disciplines, M. Laurent Fortin du hockey inter-cités Victoriaville-Arthabaska, Mme Louise Caux du club de natation et M. J.-Roland Beaudoin du club de gymnastique, un montant de \$250.

(Photo G.B.)



DU NOUVEAU — La coopérative agricole des Bois-Francis érigera au printemps prochain sur ce terrain situé en face du Ciné-parc, une station de pompage. Les réservoirs que vous apercevez sur

cette photo serviront pour l'essence et aussi pour l'huile. Les camions diésels pourront s'y approvisionner. Cette station en sera une des rares que nous trouverons sur la 116. (Photo A.P.)

ACTIIONS/OBLIGATIONS/FONDS MUTUELS

RONALD CLOUTIER
625 Gât. Boul. Industriel
Tél. 752-6004 Résidence: 758-8579

Certificats de placement garantis 10 1/4 % - 5 ans.

TASSÉ & ASSOCIÉS, Ltée
Courtiers et Agents de Change

Conseil scolaire Ile de Montreal
10 1/2 %
9 février 1986

360 rue Saint-Jacques, Montréal 126 — Tél.: 288-9111 Succursales: Trois-Rivières et Québec

SUPER-AUBAINES: DELUXE CHAMPION POLYESTER Firestone

- Forte carcasse de câblé de polyester: douceur de roulement.
- Semelle moulée concave: contact total semelle-chaussée, long millage.

- Semelle large, mordante, à sept nervures: adhérence, tenue de route et stabilité excellentes.
- Semelle à rainures en zigzag, comme celles des pneus radiaux: remarquable adhérence sur chaussée mouillée.

B78-13
\$22⁵⁰
flancs noirs montage compris

F78-14
\$25⁵⁰
flancs noirs montage compris

C78-14, D78-14
\$23⁵⁰
flancs noirs montage compris

G78-14, G78-15
\$26⁵⁰
flancs noirs montage compris

E78-14
\$24⁵⁰
flancs noirs montage compris

H78-14, H78-15
\$28⁵⁰
flancs noirs montage compris

Avec flanc blanc: \$3 de plus.

Magasins
Firestone
PROFITEZ DU CREDIT Firestone ou...

504 Notre-Dame ouest

Victoriaville — 758-8286

tout un monde

LE COLLÈGE MARIE-VICTORIN

Un MONDE qui vous prépare à un emploi précis

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Les techniques d'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE font de vous un éducateur spécialisé. Diverses institutions ont recours à ces techniciens:
 - Instituts pour handicapés
 - Centres de rééducation
 - Prisons, pénitenciers, hôpitaux, centres de soins, etc.
- Les techniques d'ART VESTIMENTAIRE conduisent aux métiers de coupeur, essayeur, dessinateur, patronnier, professeur, conseiller de mode, couturier, maître-tailleur. (Seul collège de la région métropolitaine à offrir ce programme)
- Les techniques de GARDERIE D'ENFANTS conduisent au métier, non pas d'enseignant, mais d'éducateur. Ce technicien travaille auprès des enfants de moins de cinq ans dans les garderies collectives. (Seule institution de la région à offrir ce cours)

PROFESSEURS

- Durée de formation: 2 ans
- Préparation professionnelle, marché du travail
- Contingents de bourses offerts
- Stages d'application

DATE D'ADMISSION: LE 1^{er} MARS 1976

Informations: (514) 325-0150

Collège MARIE-VICTORIN
1000, rue Marie-Victorin
Montréal, H1G 2J6.

(Institution privée de niveau collégial)

PAGE A-18 — L'UNION — MARDI 3 FEVRIER 1976

A Princeville

La Chambre de Commerce visite les chefs d'entreprises

PRINCEVILLE (GAB) — Les visites à faire aux chefs de chacune des entreprises de Princeville est maintenue au programme d'action de la Chambre de Commerce; c'est ce qui a été décidé lors d'une

réunion présidée par M. Claude Dusseault.

Les membres présents à la rencontre ont reconnu l'importance de tels contacts après avoir examiné la situation en ce qui a trait à la

campagne de recrutement. Pour compléter ce recrutement, les éléments féminins, compagnes des membres, qui assistaient à l'assemblée ont offert leur concours, de même que pour les autres

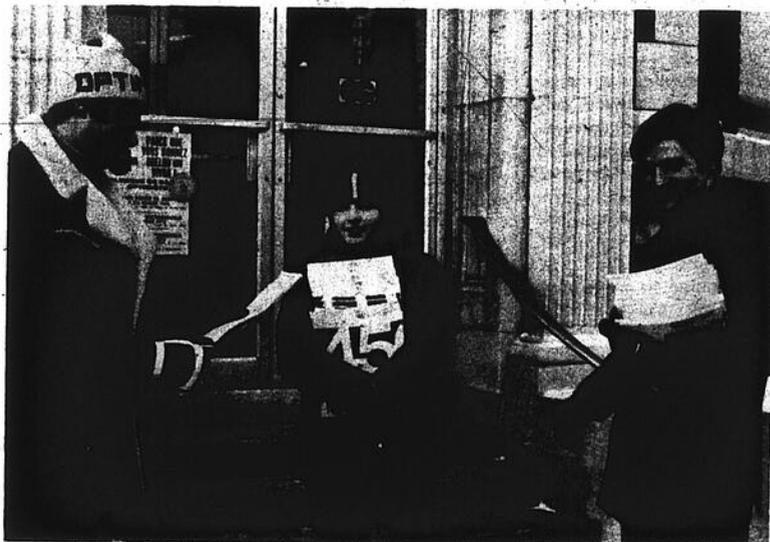
activités mises en plan par la Chambre de Commerce de Princeville.

Cette précieuse collaboration de la gent féminine est appréciée à sa juste valeur par les responsables du mouvement. On sait que, pour 1975-76, les épouses sont considérées comme membres à part entière de la Chambre de Commerce de Princeville si leurs maris en font partie et ceci, sans aucune implication financière de leur part.

Revue de la situation

Les membres de la Chambre de Commerce de Princeville et les épouses, à cette réunion au Turlututu ont fait une revue générale de la situation et principalement du travail des comités formés il y a quelques semaines; il a été constaté que la plupart de ces comités rencontrent certaines difficultés dans la réalisation des projets élaborés dans les domaines particuliers où ils sont tenus d'oeuvrer.

Le manque de temps semble être la raison d'un tel état de chose pour les membres qui ont accepté de travailler sur ces comités.



AVEC OPTIMISME — Samedi dernier, les Optimistes de Victoriaville ont distribué les annuaires téléphoniques dans la reine des Bois-Francs. L'optimiste Rolland

Desrochers donne ici des ordres sévères à deux précieux collaborateurs.

(Photo A.P.)

Province de Québec

Municipalité de Warwick

Aux Contribuables de la susdite municipalité EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, que :

Le rôle général de perception est déposé à mon bureau et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai prévu par la loi.

Il peut être pris connaissance dudit rôle général de perception au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville, pendant les heures normales de bureau.

Donné à Warwick ce troisième jour de février mil neuf cent soixante-seize.

Jacques Houle,
Secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE LA VILLE DE WARWICK

Aux Contribuables de la susdite municipalité AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE:—

A sa séance régulière du 2 février 1976, le Conseil de Ville de Warwick a adopté les différents règlements ci-après énumérés concernant l'imposition et la perception des différentes taxes de ladite Municipalité pour l'année 1976:

Règlement no: 464-76 établissant le taux de la taxe foncière et de la cueillette des vidanges;

Règlement no: 465-76 établissant le taux de la taxe d'eau;

Règlement no: 466-76 établissant le taux de la taxe de commerce et d'affaires;

Il peut être pris connaissance desdits règlements, au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville, pendant les heures normales de bureau.

DONNÉ à Warwick ce troisième jour de février mil neuf cent soixante-seize.

Jacques Hamel,
Secrétaire-Trésorier.

L'affaire Antonio Pépin

Une nouvelle phase

VICTORIAVILLE (GB) — Les démarches entreprises auprès de la compagnie Imperial Oil Limited par M. Antonio Pépin de Victoriaville, par l'entremise de ses procureurs, pour connaître les vrais motifs qui ont amené la compagnie à ne pas renouveler un bail en force depuis plus d'un quart de siècle, sont entrées dans une nouvelle phase la semaine dernière.

En effet, le président de Imperial Oil Limited, M. J.A. Armstrong, a appris à M. Pépin que son bureau

avait entrepris une étude de son cas et que des précisions lui parviendraient dans un délai raisonnable.

Depuis que M. Pépin a décidé de mener à terme cette affaire louche à ses yeux, l'ex-représentant des ventes pour le district a été muté à d'autres fonctions. S'agit-il d'un hasard, d'une promotion ou d'une initiative prise par la compagnie pour camoufler possiblement une grossière erreur ou un conflit de personnalité entre deux individus? L'avenir nous en dira certainement plus long.

Saviez-vous que?

Avec de nombreuses variantes, la psychothérapie aborde en général le problème de l'éthylisme en encourageant l'acceptation de l'alcoolique en tant que malade - dans l'esprit du patient comme dans celui du thérapeute - et non comme un être vicieux, immoral ou faible; et en persuadant le patient qu'il a besoin d'aide.

Province de Québec Municipalité de Warwick

Aux Contribuables de la susdite municipalité EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, que :

A sa séance régulière du 2 février 1976, le Conseil de la Ville de Warwick a adopté le règlement numéro 463-76 concernant la ratification d'une entente destinée à organiser un service d'incendie en commun avec la Municipalité du Canton de Warwick. Il peut être pris connaissance dudit règlement au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville, pendant les heures normales de bureau.

Donné à Warwick ce troisième jour de février mil neuf cent soixante-seize.

Jacques Houle,
Secrétaire-trésorier.

VOUS AVEZ BESOIN
D'UN MONTANT ADDITIONNEL
A VOTRE EMPRUNT ACTUEL?

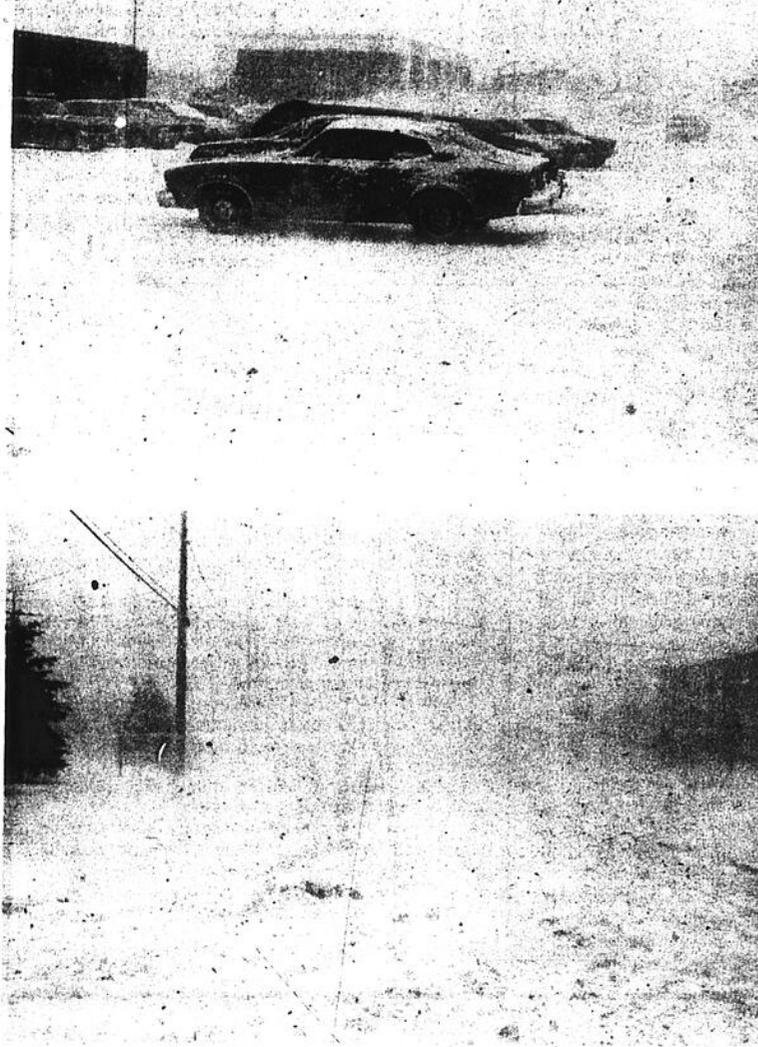


EMPRUNTEZ
VOTRE
ARGENT

A VOTRE
CAISSE POP

embarque
dans le mouvement...
le mouvement des caisses populaires desjardins

"Il pleut, il vente, il neige..."



C'EST-Y ASSEZ FORTI — Deux photographes qui parlent par elles-mêmes, prises hier après-midi, dans le plus fort de

la tempête de neige qui s'est abattue sournoisement sur la province. (Photos L'Union)

VICTORIAVILLE (AP) — Qu'il pleuve, qu'il vente, qu'il neige, c'est ici que je demeure comme le dit si bien une vieille chanson western. La première d'empête importante de la saison s'est abattue sur notre région hier, paralysant la plupart des services. Elle est venue en sournoise la vilaine puisque la pluie tombait à 6 heures et la neige nous tombait dessus deux heures plus tard.

SERVICES

Les voitures-taxis ont abandonné la partie dans le plus fort de la tempête, le terminus n'enregistrait plus de départs ni d'arrivées tandis que la Sûreté signalait de nombreux accrochages.

L'Hydro signalait de nombreux bris mineurs.

Les maisons d'ambulanciers continuent leurs services même si tout est condamné puisqu'ils ont recours aux services d'urgence de la voirie.

UNE BONNE

Cette importante tempête aura laissé sur notre région 15 centimètres de neige poussée par des vents de 40 milles à l'heure. Les malins qui prédisent la fin de nos hivers québécois d'ici une dizaine d'années auraient eu des problèmes pour recruter des disciples hier après-midi.

NOTE HUMORISTIQUE

Terminons quand même sur une note gaie: les commissions scolaires n'ont pu

offrir de cours hier à cause d'une violente tempête qui a pris naissance à Québec. Deux perturbations!

Canada

Province de Québec
Ville d'Arthabaska

Avis est par les présentes donné par le soussigné, greffier de la ville d'Arthabaska;

Que le conseil de la ville d'Arthabaska a adopté le 2 février 1976 à sa séance régulière le règlement portant le numéro 335 modifiant le règlement de zonage et de construction afin de modifier la marge de recul sur le lot 501-197-7 la réduisant à 29.43 pieds, mesure anglaise et remplaçant l'article 45b) dudit règlement afin de rendre obligatoire la production d'un certificat de localisation pour tout détenteur de permis de construction;

Tous les propriétaires d'immeubles dans les limites de la municipalité d'Arthabaska sont habiles à voter sur ce règlement et ils ont le droit de demander que ledit règlement numéro 335 fasse l'objet d'un scrutin;

Comme il y a 1625 propriétaires habiles à voter, le règlement sera réputé approuvé par les propriétaires à moins que 173 personnes habiles à voter sur ce règlement ne demandent le scrutin en s'inscrivant dans un registre tenu à cette fin au bureau du secrétaire de la ville, au 841 sud, Boul. Bois-Francis, à Arthabaska, entre 9:00 et 19:00 heures les 10 et 11 février 1976;

Toute personne habile à voter sur ledit règlement peut consulter ce règlement pendant les heures pour l'enregistrement au registre de même qu'en tout temps au bureau du secrétaire entre 9:00 heures a.m. et 5:00 heures p.m.

Le résultat de la consultation populaire par voie de registre sera annoncé publiquement par le soussigné dès l'expiration des délais prévus pour l'enregistrement soit le 11 février 1976 à 19:00 heures dans l'enceinte réservée aux séances du conseil à l'Hôtel de ville d'Arthabaska.

Je nomme M. Michel Nolette responsable de la tenue de tel registre;

Arthabaska, ce 3 février 1976.

Claude Aubert
Greffier

Canada

Province de Québec
Ville d'Arthabaska

Avis est par les présentes donné par le soussigné, greffier de la ville d'Arthabaska.

Que le conseil de la ville d'Arthabaska a adopté le 2 février 1976 à sa séance régulière le règlement portant le numéro 334 visant à permettre un emprunt de \$168,000. pour acquitter le coût de travaux de pavage effectués dans différentes rues de la ville d'Arthabaska au cours de l'année 1975 répartis comme suit:

Travaux de pavage:	\$112,069.
Travaux d'ajustement et construction:	22,766.

Dépenses imprévues, frais d'émission d'obligations 33,165.

De plus, ledit règlement numéro 334 impose une taxe spéciale de pavage de \$3.25 le pied linéaire à tous les propriétaires riverains affectés par lesdits travaux;

Tous les propriétaires d'immeubles dans les limites de la municipalité d'Arthabaska sont habiles à voter sur ce règlement et ils ont le droit de demander que ledit règlement numéro 334 fasse l'objet d'un scrutin;

Comme il y a 1625 propriétaires habiles à voter, le règlement sera réputé approuvé par les propriétaires à moins que 173 personnes habiles à voter sur ce règlement ne demandent le scrutin en s'inscrivant dans un registre tenu à cette fin au bureau du secrétaire de la ville, au 841 sud, Boul. Bois-Francis, à Arthabaska, entre 9:00 et 19:00 heures les 10 et 11 février 1976;

Toute personne habile à voter sur ledit règlement peut consulter ce règlement pendant les heures pour l'enregistrement au registre de même qu'en tout temps au bureau du secrétaire entre 9:00 heures a.m. et 5:00 heures p.m.

Le résultat de la consultation populaire par voie de registre sera annoncé publiquement par le soussigné dès l'expiration des délais prévus pour l'enregistrement soit le 11 février 1976 à 19:00 heures dans l'enceinte réservée aux séances du conseil à l'Hôtel de ville d'Arthabaska;

Je nomme M. Michel Nolette responsable de la tenue de tel registre;

Arthabaska, ce 3 février 1976.

Claude Aubert,
Greffier

Canada

Province de Québec
Ville d'Arthabaska

Avis est par les présentes donné par le soussigné, greffier de la ville d'Arthabaska;

Que le conseil de la ville d'Arthabaska a adopté le 2 février 1976 à sa séance régulière le règlement portant le numéro 333 visant à permettre un emprunt de \$7,500. afin d'acquitter le coût d'impression, de vente et les dépenses incidentes au refinancement des règlements d'emprunt numéro 129 et 213 pour un solde non amorté de \$150,000.;

Tous les propriétaires d'immeubles dans les limites de la municipalité d'Arthabaska sont habiles à voter sur ce règlement et ils ont le droit de demander que ledit règlement numéro 333 fasse l'objet d'un scrutin;

Comme il y a 1625 propriétaires habiles à voter, le règlement sera réputé approuvé par les propriétaires à moins que 173 personnes habiles à voter sur ce règlement ne demandent le scrutin en s'inscrivant dans un registre tenu à cette fin au bureau du secrétaire de la ville, au 841 sud, Boul. Bois-Francis, à Arthabaska, entre 9:00 et 19:00 heures les 10 et 11 février 1976;

Toute personne habile à voter sur ledit règlement peut consulter ce règlement pendant les heures pour l'enregistrement au registre de même qu'en tout temps au bureau du secrétaire entre 9:00 heures a.m. et 5:00 heures p.m.

Le résultat de la consultation populaire par vote de registre sera annoncé publiquement par le soussigné dès l'expiration des délais prévus pour l'enregistrement soit le 11 février 1976 à 19:00 heures dans l'enceinte réservée aux séances du conseil à l'Hôtel de ville d'Arthabaska;

Je nomme M. Michel Nolette responsable de la tenue de tel registre;

Arthabaska, ce 3 février 1976.

Claude Aubert,
Greffier

FAIRE PARVENIR, AVANT LE 2 AVRIL 1976, UNE DEMANDE D'EMPLOI ÉCRITE, À L'INTÉRIEUR DE LA QUELLE VOUS DÉCRIEZ:

- 1- Vos motivations ou désirs de travailler au niveau du programme "Loisirs d'Été" (parcs et piscines).
- 2- Le niveau de travail qui vous intéresse.
- 3- Le milieu de travail.
- 4- Un résumé de vos qualifications et expériences (survolant l'été).

Le tout devra être expédié à l'adresse suivante: Direction de la Formation de la Jeunesse, 100, rue de la Paix, Québec, Québec, P.Q. G1R 2K1.

Carrières & professions

Travail-Québec

PRINCIPAUX SERVICES OFFERTS PAR VOTRE CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU QUÉBEC, 62, rue St-Jean Baptiste, Victoriaville. Tél.: 758-1517.

Placement

Le service de placement a pour but de répondre aux besoins des employeurs en matière de recrutement et aux besoins des travailleurs en matière de recherche d'emploi. Nous recevons les offres de service et d'emploi et nous mettons en relation les travailleurs et les employeurs.

Pour plus d'informations: 758-1517.

Formation en industrie

Le service de formation en industrie a pour but de favoriser l'amélioration de la qualité du personnel. Ce programme découle d'une entente fédérale-provinciale et le centre de la main-d'œuvre du Québec assure à l'employeur l'assistance technique et pédagogique en vue de former des travailleurs mieux qualifiés.

Pour plus d'informations: 758-1517.

Qualification

Le service de la qualification professionnelle a pour but de voir à l'application du règlement no 1 relatif à la formation et à la qualification professionnelle des travailleurs dans le secteur de la construction et également de voir à l'application du règlement no 2 relatif à la formation et à la qualification professionnelle en industrie. La qualification de la main-d'œuvre se fait par des examens administrés par les directions régionales via les centres de la main-d'œuvre du Québec. Des certificats de qualification sont émis aux travailleurs qui ont réussi les examens. Nous émettons aussi les carnets d'apprentissage et nous les revisons annuellement.

Pour plus d'informations: 758-1517.

Programme emplois nouveaux

Le service programme des emplois nouveaux a pour but de réintégrer de façon permanente sur le marché du travail les personnes désavantagées qui ont des difficultés d'adaptation. Des subventions sont accordées pour les programmes répondant aux critères établis. Les organismes admissibles aux programmes sont:

- a) coopératives
- b) groupes appuyés par des organismes légalement reconnus

c) corporations sans but lucratif

d) corporation à but lucratif. Les participants au projet doivent posséder la majorité des actions de l'entreprise

e) corporations municipales

f) ministères et sociétés d'état.

Pour plus d'information: 758-1517.

Orientation

Le service d'orientation a pour but d'aider les adultes à mieux saisir leur situation personnelle afin de les amener à prendre des décisions sur leur carrière professionnelle. Le conseiller en orientation ne choisit pas

pour vous mais il vous renseigne et vous conseille sur le plan scolaire, professionnel et le marché du travail en général.

Pour plus d'informations: 758-1517.

EMPLOIS DISPONIBLES

Quelques emplois disponibles actuellement dans la région de Victoriaville.

Commis-comptable, expérience requise, salaire à discuter.

Secrétaire, bonne connaissance de la dactylo, emploi à Princeville, salaire selon compétence.

Ponceur à la machine, expérience sur machine à poncer à courroies, salaire selon l'expérience.

Recruteur, pour Société financière, région de Victoriaville, conditions à discuter.

Mécanicien de machineries lourdes, emploi à l'extérieur de la région, pouvant effectuer de la soudure et réparation de carrosseries.

tion de carrosseries.

Commis-vendeur, expérience de la vente requise, 20 à 30 ans, salaire de base plus commission.

Ebéniste, bonne expérience ou cours Ecole du Meuble, conditions et salaire selon compétence.

Secrétaire de direction, expérience requise, bilingue, très bonnes conditions pour personne compétente.

Nous prenons les inscriptions des travailleurs intéressés par de l'emploi à la Baie-James ou à l'extérieur de la région.

Nous avons aussi plusieurs autres postes disponibles dans différents domaines.

TRAVAILLEURS, si vous cherchez un emploi. EMPLOYEURS, si vous avez des postes à combler, n'hésitez pas à communiquer avec votre Centre de Main-d'Œuvre du Québec, 62 rue St-Jean-Baptiste, Victoriaville, tél.: 758-1517.

emplois

TRAVAILLEURS DEMANDES

Administrateur des finances:

Comptable:

Directeur général d'institutions financières:

Ingénieur en organisation:

Dessinateur industriel:

Technicien au contrôle de la qualité:

Technicien en réadaptation physique:

Ergothérapeute:

Chef physiothérapeute:

Technicien en physiothérapie:

Physiothérapeute:

Technicien en laboratoire médical:

Secrét. exécutive:

Commis comptable:

Mécanographe:

Commis à l'inventaire des pièces:

Archiviste médical:

Commis-vendeur de quincaillerie:

Vendeur à domicile:

Vendeur d'assurance-vie:

Agent d'assurance-accident:

Vendeur de services de fiduciaire:

Représentant de commerce:

Assistant-gérant de restaurant:

Fromager:

Règleur-conducteur de machines à bois:

Contremaître de montage de maisons en usine:

Réparateur de gros appareils:

Réparateur électronique:

Contremaître monteur de meubles:

Ebéniste:

Patronnier:

Traceur de patron:

Traceur-coupeur de tapisserie d'ameublement:

Couseuse à la machine:

Contrôleur de vêtements:

Rabatteuse à la main:

Mécanicien d'autos:

Bijoutier:

Peintre de grandes surfaces au pistolet:

N.B.: Tous les emplois précités sont accessibles aux hommes et aux femmes.

TRAVAILLEURS DISPONIBLES

Ingénieur mécanicien:

Dessinateur d'architecture:

Directeur des achats:

Technicien en sciences naturelles:

Technicien en administration -option production:

Analyste en informatique:

Technicien en bibliothèque:

Technicien en éducation spécialisée:

Infirmière autorisée:

Technicien en radiologie médicale:

On arrête les suspects

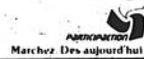
VICTORIANVILLE (MD) — Deux individus de la région ont été arrêtés la semaine dernière relativement à des vols de sacs à main.

Le premier, un mineur de Sainte-Françoise de Lotbinière, est accusé d'un vol de sac à main survenu en octobre dernier. Il se serait servi d'une carte de crédit prise dans cette bourse et fait des

dépenses de quelque \$1.000. Il comparaitra sous peu devant la Cour du Bien-Être Social.

Jeudi soir dernier, un jeune homme de 20 ans de Victoriaville était à son tour appréhendé pour un vol du même genre. Le sac à main fut retrouvé indemne. L'individu est présentement détenu pour fin d'enquête.

Embellissez votre quartier. Faites-en le tour.



DAME DEMANDÉE

Pour tricot à domicile. Pour informations, s'adresser à:

L. Therrien Inc.
Tél.: 752-2341
Victoriaville

24-9-74-1 n.o.

URGENT Personnes demandées

18 ans et plus
5 à temps plein
4 à temps partiel
Pour apprendre une profession.
VICTORIANVILLE ET BANLIEUE.

Entrevue:

Tél.: 758-0579

3-2-76

OFFRE D'EMPLOI

Nous requérons les services d'un homme connaissant le commerce de couvre-plancher, papier peint, peinture.

L'expérience dans la vente et une connaissance de base dans la décoration, seraient considérées.

Salaire selon compétence.

S'adresser au:

**30 rue Perreault
Victoriaville
758-3888**



thermoshell

RECHERCHE DES REPRÉSENTANTS

à commission pour son service d'huile à chauffage

A plein temps ou partiel, pour les territoires suivants: Victoriaville, Warwick, Plessisville.

Soyez votre propre patron, en vous assurant que chacun de vos efforts sera rémunéré adéquatement.

Si vous êtes désireux de devenir un vendeur professionnel reconnu à l'intérieur d'une compagnie majeure, veuillez répondre en toute confiance par écrit en donnant votre curriculum vitae à:

**SHELL CANADA LIMITÉE
220 St-Georges
Victoriaville**

ON DEMANDE vendeur en électronique

pour notre magasin de Victoriaville

- avec expérience
- travailleur agressif
- offrons très bon salaire
- conditions de travail, bénéfiques marginaux
- entrevue strictement confidentielle

S'adresser à M. André Laforme,
LAFORME ELECTRONIQUE INC.,

758, 6e Avenue
Grand-Mère, (819) 538-8601

"Le Monde Farfelu" à Manseau Un investissement de \$70 millions en 10 ans

par Gilles Besmargian

MANSEAU — D'ici juillet prochain, Manseau sera connu en province pour autre chose que son festival "pop" et sa coop de tomates, grâce à des investissements de \$70 millions dans "Le Monde Farfelu".

En effet, le projet d'aménagement d'un mini Disney Land en bordure de la Transcanadienne, à l'étude depuis deux ans environ, sera mis en chantier dès mars prochain pour ouverture au cours de l'été 1976.

Un des principaux instigateurs du projet qui s'étendra sur une période de 10 ans, M. André Sylvain de Québec, a plusieurs années d'expérience dans ce genre d'attraction, ayant travaillé à Disney Land et participé à la construction de Disney World à Orlando en Floride.

Outre M. Sylvain, on re-

trouve par ni les investisseurs, le chanteur québécois bien connu Patrick Zabé, et le notaire Normand Provencher de Manseau, un homme à mille métiers qui se dévoue dans plusieurs domaines pour sa communauté.

les premiers beaux jours de mars, alors que la machinerie lourde s'amènera sur les lieux pour procéder à du remplissage sur un terrain de près de 60 millions de pieds carrés.

Dès l'été prochain, plusieurs attractions et jeux seront en place pour amuser les jeunes et les moins jeunes. Un terrain de camping avec toutes les commodités sera à la disposition des amateurs. Les familles désirant passer quelques jours sur les terrains pourront louer une roulotte sur les lieux.

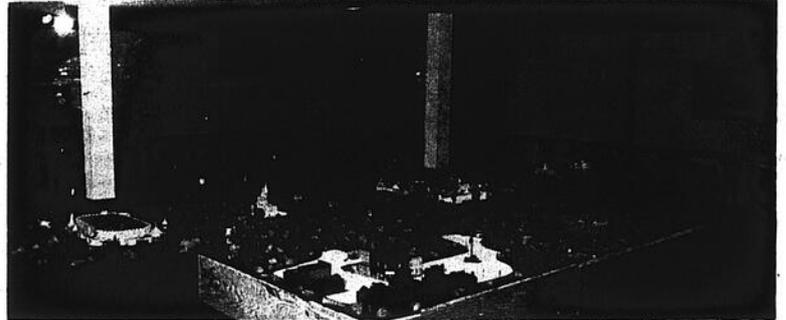
Le complexe sera ouvert aux touristes 12 mois par année et la majorité des sports saisonniers pourront être pratiqués sur les terrains. Ainsi, durant les mois d'été les amateurs de pêche, de canotage, de natation,

le monde des géants, le village indien, etc.

Le château géant, au coeur du terrain, attirera très certainement un grand nombre de visiteurs. On y retrouvera des géants de peluche, tels ours, pingouins, canards, etc., le tout mû électriquement.

Des indiens (des vrais) vivront dans un fort et travailleront sur les lieux à la confection de mocassins, raquettes, canots. L'artisanat indien sera bien représenté dans un musée et à l'occasion les touristes pourront être témoins de danses indiennes lors de spectacles.

Outre les villages déjà mentionnés, les promoteurs envisagent de construire au cours des années un village futuriste, un village d'après-guerre, et plusieurs autres attractions uniques au mon-



Cette photo nous fait voir la maquette du "Monde Farfelu" de Manseau. Cependant, cette maquette ne représente qu'environ un tiers de tout le projet qui

sera mis en chantier en mars prochain. D'ici une quinzaine de jours, la présente maquette sera exposée au centre d'achats Fleurs de Lys à Québec.

de. De nombreux manèges sont déjà en construction dans différentes usines de la province pour le bénéfice des jeunes. Une firme de Chicoutimi nouvellement formée, se spécialise dans la construction de carroussels et les promoteurs du "Monde Farfelu" préfèrent acheter leur matériel de cette industrie plutôt qu'aux États-Unis. Dès mars une centaine de personnes seront affectées à l'aménagement sur le site et dans différentes usines du Québec.

à lui au cours des années et ce, grâce à des investisseurs québécois ayant foi en l'avenir. Ce centre récréatif, éducatif et commercial

deviendra un centre d'attraction unique en son genre au Canada et même en Amérique du Nord, en raison de sa vocation.



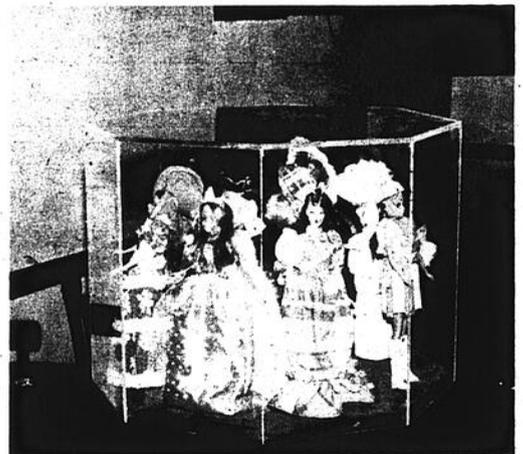
MM. André Sylvain et Normand Provencher, deux des principaux instigateurs du projet, ont bien voulu se prêter à une photo en compagnie de deux hôtes-

servies d'un costume d'époque. On remarquera au centre de la photo un bateau qui servira de restaurant. Ce dernier demeurera toutefois ancré en place.

Une maison typiquement québécoise réservée aux handicapés sera aménagée expressément pour eux. Leurs créations d'artisanat faites sur place seront vendues aux intéressés.

Des hôtes vêtues en costumes d'époque recevront les visiteurs dans les différents villages et pavillons. Des artistes de réputation viendront aussi présenter leur spectacle à l'occasion et on pourrait continuer ainsi pendant de longues minutes à énumérer toutes les activités, expositions et autres spectacles d'envergure projetés par les responsables.

En un mot, le Québec sera doté d'un Disney World bien



Une dizaine de costumes différents seront portés par les hôtes dans les pavillons et villages du "Monde Farfelu".

trouve par ni les investisseurs, le chanteur québécois bien connu Patrick Zabé, et le notaire Normand Provencher de Manseau, un homme à mille métiers qui se dévoue dans plusieurs domaines pour sa communauté.

Maquette

Au cours de la journée de samedi, il nous a été possible d'admirer en primeur la maquette préparée par M. Sylvain. Celle-ci nous fait voir "Le Monde Farfelu" tel qu'il apparaîtra d'ici quelques années.

Certains travaux de déboisement sont déjà commencés mais le gros de la construction débutera avec

d'équitation, de tir à l'arc, de promenades, d'excursion en terra-jeet et d'autres seront servis à souhait.

En hiver, le ski de randonnée, le patinage, la raquette, les randonnées en "sleigh" et même le trappage pourront être pratiqués par les amateurs et ce, dans un décor complètement différent. Le ruisseau qui sillonnera le terrain servira au canotage l'été et au patinage au cours des mois d'hiver.

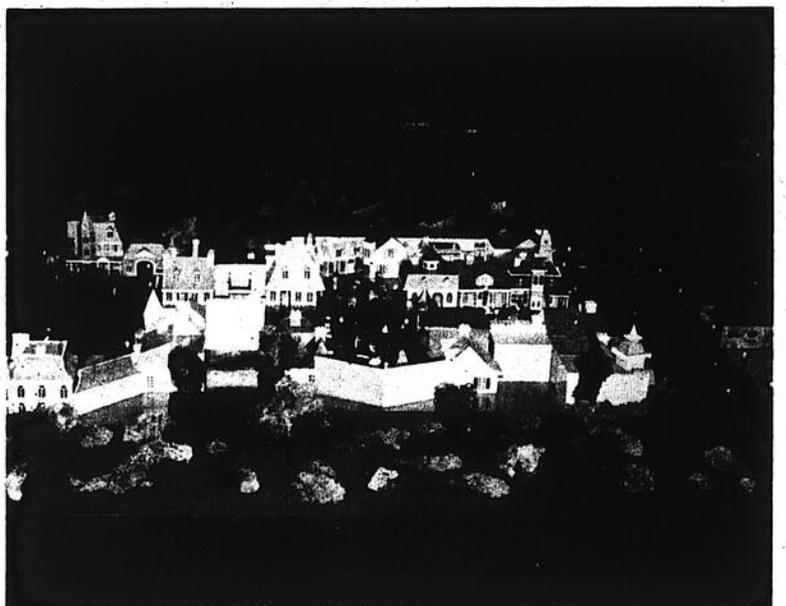
Un chemin de fer d'époque sera à la disposition des visiteurs pour la tournée du "Monde Farfelu". Une randonnée de 7 milles à travers le village western, la ferme,

de.

De nombreux manèges sont déjà en construction dans différentes usines de la province pour le bénéfice des jeunes. Une firme de Chicoutimi nouvellement formée, se spécialise dans la construction de carroussels et les promoteurs du "Monde Farfelu" préfèrent acheter leur matériel de cette industrie plutôt qu'aux États-Unis. Dès mars une centaine de personnes seront affectées à l'aménagement sur le site et dans différentes usines du Québec.

Divers

Tous les soirs, une fanfare donnera des concerts et à



Le village western attirera une foule de visiteurs avec ses diligences, ses hold-ups simulés, sa vieille forge et diverses

activités rappelant les belles années pour plusieurs.

sports



Une randonnée de 280 milles

- photo René Houde

glanures

A la ligue des Bons Buveurs Molson, la Diligence Ford a essuyé un cuisant revers de 10 à 3 contre l'Hôtel Central qui s'est assurée de la deuxième position. André Pépin a dirigé l'offensive des vainqueurs avec 4 buts. Les autres compteurs ont été Benoit Vigneault avec 2 buts, Marc Brochu, Réjean Leclerc, Daniel Fortier et Pierre Provencher. Serge Bergeron, 2 buts et Michel Beauchesne ont été les marqueurs de la Diligence Ford. Dans l'autre rencontre, l'Hôtel LaSalle a défit le St-Valère Auto Collision au pointage de 3 à 1. Gaétan Moreau, 2 buts et François Boisvert ont été les vedettes des vainqueurs. René Boisvert a marqué l'unique filet des perdants. Il ne reste qu'un seul match régulier à jouer dans ce circuit.

0-0-0

C'est mercredi soir le 4 février que les mordus du golf de St-Grégoire pratiqueront leur sport favori. En effet, le pro André Morency a aménagé un immense filet au Godefroy pour pratiquer ce sport.

0-0-0
L'équipe de L'Avenir a dû batailler ferme pour remporter les honneurs du troisième programme de souque à la corde Molson disputé à la salle de la Flèche d'Or à St-Cyrille. L'équipe de Notre-Dame a déployé tous ses efforts pour mettre un terme à la suprématie de L'Avenir mais sans succès. L'équipe de St-Rosaire a repris du poil de la bête au cours de ce troisième programme.

0-0-0

A la ligue commerciale de hockey de Victoriaville, la Brasserie Cervoise s'est assurée du championnat de la saison en remportant une victoire de 5 à 0 contre le Victoria Pizza. Les compteurs ont été Claude Roy, 2 buts, Alain Collard, 2 buts et Jacques Dumont. Dans l'autre rencontre de la soirée, le Demers et Hamel a vaincu le Yvon Thibeau au compte de 5 à 3.

0-0-0

C'est dimanche prochain que se déroulera au Chalet des Rois la quatrième tranche de slalom automobiles organisée par le Club McLaren et la brasserie Labatt. Les organisateurs invitent la population à participer à cette compétition. La remise des trophées et bourses aura lieu le soir même au Chalet des Rois.

0-0-0

Par ailleurs, c'est en fin de semaine que se déroulera à Saint-Norbert le tournoi de ballon sur glace "Labatt 50". Une vingtaine d'équipes sont déjà inscrites au tour-

noi. Les inscriptions se termineront mercredi soir.

0-0-0

L'équipe "Ski Bof" du Club de ski de fond "St-Paul" était présente lors des finales régionales de ce domaine à La Tuque en fin de semaine dernière. Au sénior féminin, 10 kilomètres, France Langelier s'est accaparée de la première position avec un temps de 53 minutes 40 secondes. Elle devançait sa plus proche concurrente de 6 minutes. Au junior "B", 3 kilomètres, Paule Rivard a terminé au premier rang avec un temps de 16.10. Esther Jutras a fini au troisième rang avec un temps de 16.34. Pauline Mercier s'est classée au quatrième rang avec un temps de 17.20. A la classe des vétérans Hommes, Jean-Marc Pichette, parti dernier, a fini au premier rang avec un temps de 54.35. Au sénior masculin, 10 kilomètres, Laurent Roux a pris la première position avec un temps de 41.41. Yves Tourigny a terminé au troisième rang avec un temps de 43.45. Au junior "A", 10 kilomètres, Richard Hinse a terminé au second rang avec un temps de 47.36. Au juvénile, 3 kilomètres, Jean Labbé a donné toute une démonstration en raflant la première place avec un temps de 14.52. Jean n'est âgé de 13 ans. Pour la prochaine tranche de la Coupe du Québec, l'équipe "Ski Bof" sera représentée par Line Guérard, France Langelier, Laurent Roux et Yves Tourigny. L'équipe sera donc à Roberval dimanche prochain pour la deuxième tranche de cette compétition.

Au hockey mineur

EQUIPES	PJ	G	P	N	PTS
ATOMES					
Castors	18	13	3	2	28
Panthers	18	8	8	2	18
Elans	18	6	9	3	15
Renards	18	4	11	3	11
ATOMES B					
Cougars	16	12	1	3	27
Bisons	17	8	5	4	20
Loups	16	7	6	3	17
Lions	17	6	6	5	17
Lynxs	17	3	11	3	9
Alouettes	18	4	11	3	11
BANTAM A					
Canadiens	21	13	4	4	30
Sabres	21	10	6	5	25
Rangers	21	9	6	6	24
Islanders	21	9	8	4	22
Maple Leaf	21	4	11	6	14
Bruins	21	4	14	3	11
BANTAM B					
Black Hawks	21	15	4	2	32
Flyers	21	14	4	3	31
Seals	21	13	7	1	27
Kings	21	10	10	1	21
Flammes	21	6	11	4	16
Norths Start	21	1	19	1	3
PEE-WEE A					
Frontenac	20	13	1	6	32
LaSalle	20	12	3	5	29
Dollard	20	12	5	0	0
Lévis	20	5	10	5	15
Laviolette	20	6	12	2	14
Maisonneuve	20	1	18	1	3
PEE-WEE B					
Section Est					
Lavendry	20	14	4	2	30
Montcalm	20	11	4	5	27
Laval	20	9	8	3	21
Champlain	20	6	6	8	20
Section Ouest					
Cartier	20	5	6	9	19
Iberville	20	5	7	8	18
Radisson	20	5	12	3	13
Laurier	20	3	11	6	12
MIDGET					
As	22	16	3	3	35
Champlain	22	15	5	2	32
Vulking	20	10	8	2	22
Lévis	20	5	12	4	14
Diablos	18	4	11	5	11
Sabres	20	5	14	1	11

SIFFLEZ EN BRICOLANT

9⁹⁹

900265

REMORQUEUR PORTATIF "JABCO" TRACTION AID

Vous dépanne aisément quand votre auto est prise dans la neige. Prennent peu de place dans le coffre. Facile d'utilisation... vous n'aurez plus besoin de dépannages.

VAPORISATEUR AUTOMATIQUE

AUTOMATIC ELECTRIC VAPORIZER

Contenant un gallon d'eau, large chambre à médicaments, fabrication canadienne. Fonctionne de 8 à 10 heures.

5⁸⁸

900249
PRIX COURANT \$7.95

Metric

RÈGLE À MESURER 39" EN ALUMINIUM

POUCES ET MESURES MÉTRIQUES

39" INCH AND METRIC ALUMINUM YARD STICK

Le bord du haut indique les pouces et le bord du bas est en millimètres et en centimètres. Tableaux de conversion au dos.

1⁴⁹

033001
PRIX COURANT \$1.98

SÉCHOIR À LINGE

CLOTHES DRYER

Pour usages intérieur et extérieur. Métal anti-rouille qui ne tachera pas les vêtements. Se plie facilement.

6⁸⁸

103103
PRIX COURANT \$8.95

PRATTE inc.

665 NOTRE-DAME OUEST, VICTORAVILLE, 752-4513

Ballon sur glace

Le Maxime Pizza conserve le 1er rang

VICTORIAVILLE (PM) — Au circuit Intermédiaire "Est", le Maxime Pizza a défait les Québécois au compte de 3 à 2. François Ju-neau, Maurice Blais et Marc Bernier ont été les compteurs des vainqueurs. Jean-Guy Le-cours et Jacques Gauvreau enfilèrent ceux des perdants.

L'Hôtel LaSalle blanchissait le Sunray Boats au compte de 2 à 0. Jean-Guy Tanguay marquait les deux buts des vainqueurs. Malgré un

premier revers, le Sunray Boats revenait de l'arrière pour arracher une victoire de 4 à 2 contre le Dominic Shell. Renaud Blais avec ses deux buts a dirigé l'offensive des vainqueurs. Jean-Paul Levasseur et Robert Laberge ont complété le pointage. Marcel Desfossés et Jean-Yves Roux étaient les auteurs des filets des perdants. Les Québécois ont défait le Garage Boislard-Blouin au compte de 3 à 0. François Le-

mieux avec deux buts et Jacques Gauvreau ont marqué les buts des gagnants.

Intermédiaire "Ouest"

Dans cette division, les Vikings de Villeroy ont blanchi l'Hôtel Christophe au compte de 4 à 0. Denis Noury et Michel Labbé ont marqué deux buts chacun dans cette victoire.

Les Coqs Daveluyville ont, pour leur part, battu les Coffreurs St-Samuel au compte de 2 à 1. Guy Lupien

et Germain Hinse ont été les marqueurs des vainqueurs. Raymond McDonald évitait le blanchissage pour les siens.

La Brasserie Namazak a bafoué l'Hôtel Mont St-Michel au compte de 7 à 2. Sylvain Toutant avec le truc du chapeau et Serge Michel avec deux buts ont dirigé l'offensive des gagnants. Gilles Roussel et Normand Chabot ont complété le pointage. Martin Labrie et Jacques Lupien ont été les marqueurs du Mont St-Michel.

L'Hôtel Christophe blanchissait à nouveau le Mont St-Michel au compte de 1 à 0. Laurent Brochu a marqué l'unique filet de la jou-te.

La Brasserie Namazak relevait ses manches à nouveau pour vaincre les Coqs Daveluyville au compte de 6 à 2. Sylvain Toutant a en-

core été à la hauteur de la situation lors de cette rencontre avec 4 buts. Serge Michel et Raymond St-Onge

ont complété le pointage.

Guy Lupien et Marc Pinard ont enregistré les buts des perdants.

Ballon volant

Un dernier effort

VICTORIAVILLE (PM) — Les Astérix de la ligue mixte de ballon-volant O'Keefe demeurent toujours en première position du classement malgré une poussée fulgurante des "76" et des As-Volants.

Ces deux dernières équipes bataillent ferme pour enlever les honneurs du championnat: elles ont accumulé jusqu'à maintenant 36 et 34 points.

Les Tigres et les Coyotes se disputent la quatrième position du classement. Les Ti-

gres ont actuellement 26 points tandis que les Coyotes ont amassé 25 points. Les Papous terminent le classement avec 19 points.

Lors des dernières rencontres du circuit, toutes les équipes ont fait match nul 2 à 2. Les Tigres ont annulé avec les Coyotes tandis que les Papous s'en tiraient avec un verdict nul de 2 à 2 contre les As-Volants. Les "76" ont suivi les traces des autres équipes en arrachant un match nul de 2 à 2 contre les Astérix.

L'Hydro-Québec 4 en 1ère position

VICTORIAVILLE (PM) — Au dernier programme régulier de la ligue industrielle de curling O'Keefe, l'Hydro-Québec 4 a poursuivi sa conquête du championnat en bafouant l'Hydro-Québec 2 au compte de 7 à 3.

Dans les autres matches à l'affiche, la Utex a défait l'Hydro-Québec 3 au compte de 6 à 4. Le Club des Elans

ont infligé un cuisant revers de 9 à 1 à l'Hydro-Québec 1. Les Produits Gano ont défait le Laforme Electronique au compte de 6 à 4. L'Union a, pour sa part, battu le Mobilier HPL au pointage de 8 à 2. Enfin, les Chevaliers de Colomb ont défait le Bois-Francis Electronique au compte de 8 à 2.

Classement

A la suite de la victoire

décisive de l'Hydro-Québec 4, cette dernière maintient son avance en première position avec 58 points. Les Chevaliers de Colomb talonnent les tenants de la première place avec un total de 54 points. Les autres équipes en lice pour l'obtention du championnat sont l'Hydro-Québec 2, les Produits Gano et L'Union avec 48 points chacun, la Utex avec 41 points, le Bois-Francis Electronique et l'Hydro-Québec 1 avec 39 points, le Laforme Electronique avec 38 points, le Mobilier HPL avec 37 points, le Club des Elans avec 34 points et l'Hydro-Québec 3 avec 29 points.

St-Léonard mène toujours le bal

VICTORIAVILLE (MD) — Jeudi soir dernier, la Polyvalente de Victoriaville, section hand-ball masculin, visitait celle de Plessisville, dans le cadre des parties régulières de la ligue de hand-ball du Centre du Québec.

Encore une fois, le Plessisville, habilement dirigé par l'instructeur Michel Gosselin, l'a facilement remporté par le compte de 30 à 13.

Daniel Michaud et Sylvain Roy, avec 6 buts chacun, de même que Normand Valin (5 buts) furent les principaux artisans de la victoire du Plessisville. M. Grégoire avec 6 buts, ripostait pour le Victoriaville.

Voici le classement, en date du 26 janvier, des équipes de la section B de la ligue du Centre du Québec, section juvénile.

	PJ	PG	PN	PP	PT.p	Pt.c.	Tot.
St-Léonard	7	6	0	1	183	108	12
Plessisville	8	6	0	2	196	137	12
Nicolet	7	1	0	6	123	165	2
Victoriaville	8	1	0	7	133	171	2

Classement des compteurs

	PJ	PTS	TOT.
Normand Valin, Plessis	7	61	61
Mario Grégoire, Victo	8	50	50
Yvan de Grandpré, St-Léonard	7	46	46
Luc Laplante, St-Léonard	7	40	40
Bernard Leblanc, Nicolet	7	38	38
Daniel Michaud, Plessis	7	33	33
Michel Lassonde, Nicolet	7	26	26
Mario Vaudreuil, Victo	8	24	24
Mario Bilodeau, Plessis	7	19	19

TOUJOURS LA MÊME RENGAINÉ... Y'A DU NOUVEAU!
LA PANTERA D'ARCTIC CAT



Nouvelle apparence. Nouvelle teinte. Nouvelle selle luxueuse, plus longue. Partez en randonnée avec une personne toute spéciale. La Pantera a été conçue pour être partagée. C'est le confort à deux.

P.E. Thibodeau Sports

145 Boul. Jutras est
Victoriaville
752-4994



GRANDE VENTE de vêtements de ski

(alpin et de fond)

Encore un excellent choix avec des réductions de

25% à 50%

dans les marques les plus réputées



236 Est Notre-Dame, Victoriaville, 752-4331



Vous avez besoin d'un montant additionnel à votre emprunt actuel?

Empruntez **VOTRE ARGENT** à votre Caisse Pop

Les Mousquetaires Un véritable succès

VICTORIAVILLE (PM) — C'est samedi dernier que s'est déroulée à la salle Victoria de la Plage Hamel la soirée clôture du Club de chasse et pêche "Les Mousquetaires". Devant une foule de quelque 700 personnes, les dirigeants de l'Association ont honoré les différents récipiendaires des trophées tant au domaine de la chasse que de la pêche.

Des plaques-souvenirs ont été remises à MM. Georges Lemay pour l'original et Réal Vigneault pour le maskinongé.

TOURNOIS

Lors des différents tournois qui ont eu lieu au cours de la saison estivale, MM. Benoit Fontaine a remporté le trophée pour le doré et Gérard Croteau pour le brochet. Daniel Gagnon a été le récipiendaire pour le maskinongé, Benoit Fontaine pour le

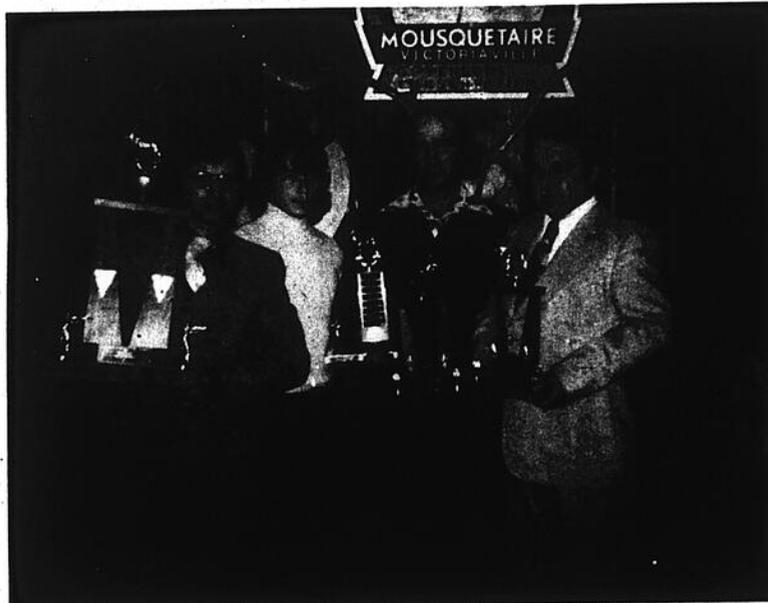
doré, Hector Marcoux pour le brochet. A l'épluchette de blé d'inde, les vainqueurs ont été Paul Schmalcz au doré, Raoul Vigneault pour le brochet. Cette activité était sous l'égide de Manon Paris et Daniel Paris.

COURSE DE CANOTS

La course de canots a été gagnée dans la classe "A" par l'équipe de Jean-Marie Houle et Michel Picard. Dans la classe "B", les vainqueurs ont été André Boislard et Léo Sauvageau.

CONCOURS DES JEUNES

Pour la première fois, les membres de l'Association ont inscrit une activité pour les jeunes de 12 ans et moins. Les gagnants au concours de pêche ont été Line Marcotte pour la truite, Jean-Marie Vachon pour le brochet, Alain Boislard pour le doré et Guy Lainesse pour le maskinongé.



CHASSE — Voici les récipiendaires au domaine de la chasse. Il s'agit de Jacques Vachon, original; Denis Houle, chevreuil; Onil Boislard, représentant de

Georges Lemay, original femelle et Jean-Marie Labbé, original femelle.

(Cliché L'Union)



12 ANS ET MOINS — Voici les récipiendaires des trophées à la catégorie des 12 ans et moins. Il s'agit de Mario Lafflame, brochet; Alain Boislard, doré; Jean-

Marie Vachon, brochet et Guy Lainesse, doré. N'apparaît pas sur la photo, Line Marcotte, truite.

(Cliché L'Union)



BUREAU DE DIRECTION — Voici le bureau de direction en compagnie du commanditaire de l'Association du club de pêche et chasse "Les Mousquetaires". Il s'agit de MM. Jean-Guy Labbé, trésorier et responsable des soirées sociales, Geor-

ges Lachance, de la brasserie O'Keefe, Marcel Arseneault, président et René Marcotte, responsable des concours et trophées ainsi que de la publicité.

(Cliché L'Union)



VAINQUEURS — Les récipiendaires au domaine de la pêche ont été Marcel Lemieux, maskinongé; Gisèle Ladouceur, doré; Paul Schmalcz, doré. Au domaine

de la chasse, ce sont Gérard Paris, caribou et Robert Laroche, coyote.

(Cliché L'Union)

Patinage artistique

19 médailles d'or

VICTORIAVILLE (PM) — Quelque 100 jeunes du club Camaratin de Victoriaville ont participé dernièrement à la compétition locale de patinage artistique qui se déroulait au Pavillon Jean Béliveau.

Pendant une minute et demie, les participant(es) exécutaient les différents styles obligatoires.

Madeleine Gardner a remporté les honneurs de l'écusson haut, il aura fallu attendre Ghislaine Couture gagnait les honneurs de l'écusson 2. Josée Leclair et Martin Provencher prenaient les hon-

neurs de l'écusson 3.

Les récipiendaires des écussons 4, 5, 6 et 9 ont été Sylvie Lemay, Danielle Provencher, France Provencher et Ginette Marcoux. Louise Beaudry et Roger Caron rafflaient les honneurs de l'écusson 12. Christiane Malo et Jean-Charles Beaudry s'accaparaient de l'écusson 13. Lyne Desrosiers et Luc Roberge remportaient les écussons 14.

Les vainqueurs des préliminaires ont été Guylaine Boisvert-Denis Boisvert et Céline Leblanc-François Leblanc.

Les gagnants et les gagnantes se sont mérité une bourse de \$10. De plus, ils représenteront le Club Camaratin de Victoriaville lors des finales régionales des Jeux du Québec qui auront lieu à Plessisville le 7 février prochain.

Concours "famille provinciale du camping"

C'est par la voix de son Vice-Président Administration, M. Gilles Roch, que la Banque Provinciale annonçait hier, lors d'une conférence de presse, le renouvellement, pour une 5e année consécutive, de sa commandite du "Concours Famille Provinciale du Camping".

"Ce concours, a souligné M. Roch, de par sa nature même et son orientation s'intègre parfaitement à nos buts puisqu'il encourage les familles du Québec à s'adonner à ce merveilleux loisir de plein air, si nécessaire au resserrement du noyau familial et à la découverte d'un meilleur équilibre de vie".

La Fédération Québécoise de Camping & Caravaning

L'on sait, que ce concours depuis quelques années est organisé sous les bons auspices de la F.Q.C.C., laquelle permet de diffuser ce concours à travers tout le Québec par l'intermédiaire de ses résidents de zone opérant dans seize (16) régions distinctes. Cette structure opérationnelle permet l'élection

de seize familles régionales parmi lesquelles les trois (3) familles finalistes sont choisies.

Le Salon du Camping 1976

A l'instar de l'année passée, ce concours trouvera son apogée au Salon du Camping 1976 qui se tiendra à la Place Bonaventure du 26 mars au 4 avril 1976. La proclamation de la Famille du Camping 1976 aura vraisemblablement lieu le dernier jour du Salon, devant le grand public, sur l'estrade principale.

Les prix

- 1- A la Famille Provinciale du Camping 1976:
- Une roulotte Bellevue 1976 modèle 2160 De Luxe,

toute équipée, pouvant loger six (6) personnes, d'une valeur de plus de \$6.000.00.

- Des frais de séjour, pour la durée du Salon, jusqu'à concurrence de \$600.00.
- Des frais de déplacement pour la saison estivale, jusqu'à concurrence de \$750.00.
- 2- A la famille finaliste:
- Un prix de \$1.000.00.
- 3- A la famille semi-finaliste:

- Un prix de \$500.00.
- 4- A chacune des treize (13) familles régionales élues:
- Un prix de \$150.00.
- 5- A chacune des vingt-six (26) familles finalistes de régions:
- Un ensemble de timbres olympiques (bronze) d'une valeur de \$25.00, en souvenir de leur participation.

La famille J. René Gilbert

L'on se rappellera que c'est une famille de Chicoutimi, la famille J. René Gilbert, qui s'est mérité le titre de la Famille Provinciale du Camping pour l'année 1975.



Le Vice-Président de la Banque Provinciale, M. Roch, a tenu à remercier et féliciter les heureux lauréats pour la façon admirable avec

laquelle ils ont assumé leur rôle d'ambassadeur du camping au Québec.

Les Gilbert seront présents pour toute la durée du Salon Camping 1976 de la Place Bonaventure.

Formulaires de participation

Les campeurs intéressés à participer à ce concours peuvent se procurer des

formulaires de participation dans toutes les succursales de la Banque Provinciale au Québec, au bureau de la F.Q.C.C. situé au 1415 rue Jarry à Montréal, au Centre Immaculée-Conception ou, tout simplement, en utilisant le coupon-réponse qui sera publié dans certains journaux du Québec.

Ballon sur glace

Le Val-Bar vogue vers le championnat

VICTORIAVILLE (PM) — Le Caravane Val-Bar se dirige allègrement vers le championnat de la saison de la ligue de ballon sur glace Molson. En effet, en fin de semaine dernière, le Caravane Val-Bar a remporté son programme double aux pointages de 1 à 1 contre le Restaurant Bert - Hôtel LaSalle et de 6 à 1 contre le Carrefour des Bois-Francs.

Dans la première, Albert Provencher et Réginald Dufresne ont marqué les buts des deux équipes. A leur deuxième rencontre, les frères Serge et Yves Vézina, 2 buts chacun, ont signé cette victoire. Jean-Rock et Christian Beauchemin ont complété le pointage. Gaëtan Anger a évité le blanchissage pour les siens.

Le Laurier Toyota a repris du poil de la bête au cours de cette fin de semaine en blan-

chissant tour à tour le Garage Cusson 1 à 0 et le Restaurant Bert-Hôtel LaSalle 1 à 0. Denis Rheault et Jacques Tremblay ont été les compteurs des victoires.

La Buvette St-Paul a suivi les traces du Caravane Val-Bar et du Laurier Toyota en remportant son programme double par des pointages de 3 à 1 contre le Carrefour des Bois-Francs et de 7 à 0 contre le Garage Cusson. Au premier programme, Réal Desharnais, Serge Croteau et Denis Desharnais ont signé la victoire. Daniel Gélinas a évité le blanchissage pour les siens. Serge Croteau avec ses 4 buts a dirigé l'offensive de la Buvette St-Paul lors de leur deuxième match. Réal Desharnais, Denis Desharnais et Claude Leblanc ont complété le pointage.



CONCOURS

"Famille Provinciale du Camping 1976"

Commandité par la Banque Provinciale
Participez et gagnez une magnifique roulotte 1976
valeur \$6,000.

Ce concours s'adresse à toutes les familles de campeurs du Québec et est organisé sous l'égide de la F.Q.C.C. et commandité par La Banque Provinciale, la banque du "Mieux-Vivre". Il s'inscrit dans le cadre du prochain Salon Camping 1976 (Place Bonaventure).

Fin du concours: 27 février 1976

En plus de la roulotte offerte à la famille élue, La Banque Provinciale remettra à la première famille semi-finaliste, un prix de \$1,000.00 et à la deuxième famille semi-finaliste, un prix de \$500.00. De plus, chacune des 16 familles élues régionalement, recevra un prix d'une valeur de \$150.00.

On peut obtenir les formulaires d'inscription dans toutes les succursales de la Banque Provinciale au Québec ou en faisant parvenir ce coupon à:

**FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE
DE CAMPING ET CARAVANING INC.**
1415 est, rue Jarry, Montréal, Qué. H2E 2Z7

Nom:

Letres moulées s.v.p.

Adresse:

Ville:

Comté:

No. 76-15

Motel Valentine

vous invite



Soirée loisir
Miss Valentine
1976

Fleurs gratuites

à toutes les dames

758-0649

Motel Valentine

415 Boul. Bois-Francs Sud
Victoriaville

10-2-76

agenda sportif

<p>Ligue de hockey des Bois-Francis</p> <p>Dimanche le 4 février</p> <p>Princeville vs Princeville à l'arena de Princeville à 14 hres.</p> <p>Tingwick vs Artabasaska à l'arena de Warwick à 18 hres.</p> <p>Le hockey sur glace des Bois-Francis (Chrétiens)</p> <p>Mardi le 6 février</p> <p>Québécois vs Dominic Shell à 19 heures.</p> <p>St-Paul vs Mag. Continental à 19 h. 50.</p> <p>Reserve Namazak vs Vikings de Villeroy à 20 h. 40.</p> <p>Hotel Mont St-Michel vs Coffreurs St-Samuel à 21 h. 30.</p> <p>Caisse Pop Victo vs Bergeron Couture à 22 h. 20.</p> <p>Hotel LaSalle vs Gar. Boislard-Blouin à 23 h. 10.</p> <p>Caisse Daveluyville vs Hotel Christophe à 0 heures.</p> <p>Mardi le 6 février</p> <p>Bergeron Couture vs Caisse Pop Victo à 15 heures.</p> <p>Mag. Continental vs Caisse St-Paul à 15 h. 50.</p> <p>Brasserie Namazak vs Coffreurs St-Samuel à 16 h. 40.</p> <p>Dominic Shell vs Maxime Pizza à 18 h. 20.</p> <p>Hotel LaSalle vs Les Québécois à 19 h. 10.</p> <p>Sunray Boats vs Gar. Boislard-Blouin à 20 heures.</p> <p>Caisse Daveluyville vs Vikings Villeroy à 20 h. 50.</p>	<p>Ligue de hockey volant (Polyvalente)</p> <p>Mercredi le 4 février</p> <p>Section "B"</p> <p>Boucher Télévision vs Hydro-Québec à 19 heures.</p> <p>Boutique Artisanat vs Bergeron Oxygene à 19 heures.</p> <p>Boutique du Cheveu vs Bois-Francis Réfrigération à 19 hres.</p> <p>Guy St-Pierre Auto vs Gauvreau Laroche à 19 heures.</p> <p>Section "A"</p> <p>Les Breuvages de l'Estrie vs Les Elans à 21 heures.</p> <p>Poudrier et Freres vs Artisans Coop Vie à 21 heures.</p> <p>Ligue des Amis de Sam. (Pères Chrétains)</p> <p>Jeudi le 5 février</p> <p>Alphonse Houle vs Nettoyeur Desharnais à 20 heures.</p> <p>Seven-Up vs Laiterie Victo à 21 h. 30.</p> <p>Ligue des Bois-Francis (Pères Chrétains)</p> <p>(Pavillon Jean Béliveau)</p> <p>Mardi le 3 février</p> <p>Ciné Laurier vs Auger et Fils à 20 heures.</p> <p>Caisse Pop Victo vs Caisse Pop St-Valere à 20 heures.</p>	<p>Ligue de hockey (Légion canadienne)</p> <p>Vendredi le 6 février</p> <p>Mont St-Michel 1 vs Café des Pins à 21 h. 30.</p> <p>Inter 1 vs Petit Baril à 21 h. 30.</p> <p>Légion 1 vs Mont St-Michel 2 à 21 h. 30.</p> <p>Inter 2 vs Légion 2 à 21 h. 30.</p> <p>Ligue Inter-Cités "2A"</p> <p>Dimanche le 8 février</p> <p>Grand-Mère vs Victoriaville à 11 heures.</p> <p>Ligue de Billard</p> <p>Mercredi le 4 février</p> <p>Hotel Le Relais vs Petit Baril à 20 heures.</p> <p>Mont St-Michel vs Hotel LaSalle à 20 heures.</p> <p>Ligue de curling</p> <p>Vendredi le 6 février</p> <p>Hydro-Québec 3 vs Laforme Electronique à 18 h. 30.</p> <p>Utex vs Hydro-Québec 4 à 18 h. 30.</p> <p>Hydro-Québec 2 vs Club des Elans à 20 h. 30.</p> <p>Union des Cantons de l'Est vs Hydro-Québec 1 à 20 h. 30.</p> <p>Chevaliers de Colomb vs Produits Gano à 22 h. 30.</p> <p>Bois-Francis Electronique vs Mobilier HPL à 22 h. 30.</p>
---	---	---

Finale régionale en badminton

3 médailles d'or, une d'argent et une de bronze pour la région

VICTORIAVILLE (MD) — Dimanche le 25 janvier dernier se déroulait à Drummondville la finale régionale pour les Jeux du Québec en badminton. Les représentants de la région des Bois-Francis ont bien figuré en remportant trois médailles d'or, une d'argent et une de bronze.

En simple féminin, José Mayrand a défait Marie Quintal pour se mériter la médaille d'or et ainsi pouvoir participer à la finale provinciale. En double masculin, le duo Simon Moreau et Jacques Patry a défait le duo Couture et Gardner dans une rencontre très dure. Ils partici-

rent eux aussi à la finale provinciale. En double mixte, Chantale St-Pierre et Jacques Patry ont battu en finale une autre équipe des Bois-Francis qui se composait de Louise St-Pierre et Martin Gingras. Ayant mérité les médailles d'or et d'argent, l'équipe composée de Sophie May-

rand et de Martin Labonté n'ont pu remporter la médaille de bronze laissée aux mains du duo Galant et Lepage. En simple masculin, Si-

mon Moreau et Martin Gingras des Bois-Francis se sont affrontés pour se disputer la médaille de bronze qui a été gagnée par Simon Moreau. L'équipe qui représentera

le Centre du Québec à la finale provinciale à Jonquière se composera donc de José Mayrand, Marie Quintal, Sylvie Quintal, Marc Couture, Simon Moreau et Jacques Patry.

Ligue "2A"

Les Tigres divisent

VICTORIAVILLE (PM) — Les Tigres de catégorie Pee-Wee, dirigés par l'instructeur René Lachance ont divisé leur programme double en fin de semaine dernière. Dans la première joute, ils ont défait les Braconniers de La Tuque au compte de 3 à 2. Jocelyn Grenon a dirigé l'offensive des Tigres avec deux buts. Sylvain Piché et Claude Gauthier ont complété le pointage.

A leur deuxième match, les Tigres ont dû s'incliner au compte de 5 à 3 contre les Draveurs de Trois-Rivières. Jano Charland a brillé pour les Tigres avec deux buts. Mario Houle a marqué le troisième but. Pour les vainqueurs, Michel Daigle a été la grande étoile avec 4 buts. Réal Goudreau a complété le pointage des vainqueurs.

Bantam
A la catégorie Bantam, les joueurs de l'instructeur Gérard Nadeau ont suivi les traces de leurs confrères en divisant leur programme double. Dans la première, ils ont battu les Braconniers de La Tuque au compte de 3 à 1. Luc Fortin, Alain St-Pierre et Pierre Tremblay ont été les marqueurs des Tigres. Eric Bergeron

a évité le blanchissage pour les siens. **Classement des diverses catégories**

EQUIPE	PJ	PG	PP	PN	BP	BC	PTS	PUN
Cap Madeleine	23	19	3	1	153	65	39	535
Grand'Mère	22	17	3	2	115	39	36	434
Trois-Rivières	23	12	8	3	84	49	27	541
Victoriaville	21	7	12	2	81	106	16	430
Shawinigan Sud	22	7	14	1	62	86	15	620
La Tuque	21	6	12	3	48	102	15	452
Shawinigan	22	2	18	2	39	138	6	562

Catégorie:.....MIDGET.....

EQUIPE	PJ	PG	PP	PN	BP	BC	PTS	PUN
Trois-Rivières	23	21	1	1	144	39	43	397
Shawinigan Sud	22	18	3	1	103	52	37	407
Grand'Mère	22	13	7	2	100	75	28	346
Victoriaville	21	5	11	5	75	91	15	524
Cap Madeleine	23	6	14	3	58	93	15	426
La Tuque	21	6	13	2	75	100	14	480
Shawinigan	22	-	20	2	27	132	2	555

Catégorie:.....BANTAM.....

EQUIPE	PJ	PG	PP	PN	BP	BC	PTS	PUN
Grand'Mère	25	16	9	-	90	77	32	477
Cap Madeleine	22	14	6	2	100	68	30	416
Shawinigan Sud	25	13	8	4	77	59	30	435
Shawinigan	24	10	12	2	104	113	22	403
Trois-Rivières	23	9	12	2	69	72	20	381
Victoriaville	21	9	10	2	84	118	20	297
La Tuque	22	3	17	2	48	98	8	385

Catégorie:.....PEE-VEE.....

EQUIPE	PJ	PG	PP	PN	BP	BC	PTS	PUN
Cap Madeleine	22	18	3	1	150	63	37	171
Trois-Rivières	23	13	7	3	114	101	29	273
La Tuque	22	14	8	-	101	71	28	215
Shawinigan	24	12	8	4	96	87	28	268
Victoriaville	21	8	11	2	89	89	18	188
Shawinigan Sud	25	5	17	3	58	103	13	129
Grand'Mère	25	2	18	5	64	140	9	177

Poirier est imbattable

VICTORIAVILLE (PM) — Grâce à une victoire de 7 à 5 contre le Tingwick, le Manoir de Princeville de la ligue Inter-Cités Molson a rejoint le St-Albert en première position du circuit. Cependant, cette dernière équipe a deux parties en main.

Pour en revenir au match, le Princeville devant plus de 350 partisans a ouvert le pointage à seulement 15 secondes du premier engagement grâce à Claude Fortier. Cependant, le Tingwick nivelait le compte quelques secondes plus tard par Mario Roy. A la fin du premier engagement, Gilles Garneau redonnait l'avance au Princeville.

Au deuxième engagement, les deux équipes se sont renvoyé la balle car à la suite d'attaques soutenues, Princeville marquait deux buts tandis que Tingwick enregistrait trois buts rapides pour niveler le pointage à nouveau. La deuxième période se terminait au pointage de 4 à 4.

Denis Fortier redonnait

l'avance au Princeville à 11:48: cependant Denis Ducharme nivelait à nouveau le pointage. Avec moins de 3 minutes à jouer, la joute s'annonçait pour une nulle lorsque Claude Fortier enfilait le sixième but du Princeville. Denis Fortier, son deuxième de la soirée, scellait l'issue du match à 17:57. Claude Fortier a dirigé l'offensive des vainqueurs avec le truc du chapeau. Les autres compteurs du Princeville ont été Jérôme Lecours et Gilles Garneau. Pour Tingwick, les compteurs ont été Alain Perreault et Réal Levasseur.

St-Albert gagne

Lors de son premier avantage numérique, Serge Ratté marquait le premier filet du St-Albert. Lors de cette première période, Yvon Martel a sauvé la situation du St-Albert avec un arrêt du bout du gant alors que son cerbère Jean-Claude Poirier était en dehors des filets.

Serge Ratté signait le deuxième filet du St-Albert dès les premières minutes du

deuxième engagement pour ainsi donner l'avance 2 à 0 contre Plessisville. Jacques Dumont portait le compte 3 à 0 au milieu de cette deuxième période. Après plusieurs attaques soutenues, le St-Albert enregistrait son quatrième filet de la soirée grâce à Yvon Turcotte.

Il ne restait que 38 secondes à jouer lors de ce deuxième vingt lorsque Charles Breton ouvrait le pointage pour le Plessisville.

Ce premier filet du Plessisville lui donnait des ailes cependant, les arrêts clés de Jean-Claude Poirier devaient faire la différence au cours du troisième engagement. Michel Mercier marquait le deuxième filet du Plessisville, mais quelques minutes plus tard, Daniel Doyon brisait les reins du Plessisville avec le cinquième filet du St-Albert. Au cours de punitions contre St-Albert et Plessisville, Jean Bertrand enfilait le sixième but du St-Albert. A 56 secondes de la fin, Charles Breton marquait le troisième but du Plessisville.

quilles



CARAVANE SENTIERS TRANS-QUEBEC — C'est vendredi dernier que les 27 officiels de la Caravane "Sentiers Trans-Québec" accompagnés d'une trentaine de motoneigistes sont arrivés à Victoriaville. Le lendemain, la caravane repartait pour Québec. On remarque ici une photo nous montrant la caravane dans les sentiers du Club Alléghanish, vendredi soir. Deuxième photo, le président de la fédération de conducteurs de motoneiges du Québec, M. Réjean Demers jasant avec le député fédéral André Fortin.

Troisième photo, le comédien Denis Drouin et Clément Lambert, patrouilleur des sentiers Alléghanish. Selon certaines informations obtenues, il semble que le calendrier de cette journée n'ait pas été respecté en aucune façon. De plus, les membres de la caravane n'ont passé que 40 minutes aux activités prévues. Somme toute, un projet qui aurait sûrement connu du succès advenant une responsabilité hors-pair des membres de la caravane; ce qui n'a pas été respecté.

(Photos L'Union)

A la ligue de grosses quilles O'Keefe la semaine dernière, les Breuvages de l'Estrie et le Sorel Amusement ont bafoué le Seven-Up et l'Abattoir Mailhot par des pointages de 4 à 0. Le Petit Baril a, pour sa part, vaincu le Rubin au compte de 3 à 1. Benoit Provencher avec un simple de 192 et Paul Belleau avec un triple de 535 se sont partagé les honneurs de la soirée. Le Petit Baril avec un simple d'équipe de 835 et le Sorel Amusement avec un triple d'équipe de 2,505 ont divisé les honneurs des meilleures équipes. André Croteau et André Cloutier se partagent actuellement le meilleur simple de l'année soit 242. André Croteau a pris seul la tête du meilleur triple de l'année soit 590. Au domaine des moyennes, André Croteau garde la pôle avec un 180. Il est suivi par Paul Belleau qui a accumulé un 170. Les autres quilleurs qui sont dans la course des meilleures moyennes sont Jean-Marc Croteau avec un 167, Gilles Boivin, avec un 166 et Gilles Provencher avec un 164.

Ligue "Labatt Bleu" d'Arthabaska

Dans ce circuit, le Château Laurier et le Wildo ont blanchi le Restaurant Chez Bert et le Michel Transport au pointage de 4 à 0. La Salle de quilles Girouard a défait l'Hôtel Christophe au compte de 3 à 1. Ubald Croteau a bien tiré son épingle du jeu au cours de cette soirée avec un simple de 226 et un triple de 507. Par ailleurs, la Salle de quilles Girouard prenait les honneurs des équipes avec un simple de 756 et un triple de 2,141. Ubald Croteau a pris, d'autre part, le meilleur

leur simple de l'année soit 226 tandis qu'Alain Cloutier s'accapare du meilleur triple de l'année soit 578. Au domaine des moyennes, Daniel Campagna se tient toujours en tête avec une moyenne de 157. Les autres compétiteurs sont Alain Cloutier avec un 148, Jacques Michel avec un 144, Clermont Carignan avec un 143 et Claude Martel avec un 140.

Ligue mixte de grosses quilles Labatt 50

Le Chez Hervé et le Yvon Thibeau ont défait le Garage Bruno Toutant et le Samson Côté Fondations au pointage de 4 à 0. Le Labatt a pris la mesure du André Cloutier en le battant au compte de 3 à

1. Claudette Moreau du Yvon Thibeau a été la vedette féminine de l'équipe avec un simple de 193 et un triple de 483. Chez les hommes, Paul Belleau y est allé d'un simple de 190 et d'un triple de 535. Le Chez Hervé s'est accaparé du meilleur simple d'équipe soit 796 tandis que le Yvon Thibeau prenait les honneurs du triple soit 2,299. Au classement, le Garage Bruno Toutant est toujours en tête du classement avec 46 points. Les autres équipes en lice sont le Yvon Thibeau avec 46 points, le Chez Hervé avec 40 points, le André Cloutier avec 35 points, le Labatt avec 28 points et le Samson Côté Fondations avec 17 points.

Amateurs de ski Transport gratuit de Victoriaville à Gleason



Heures	Endroits
8.45	81 Ave Gaudet (Garage Hénault Transport)
9.00	Rue Notre-Dame Ouest (Mini-Putt)
9.07	Garage La Diligence Ford
9.10	Eglise Ste-Victoire
9.12	Eglise Sts-Martyrs
9.15	Coin Boul. Bois-Francis et rue Belvédère
9.20	Centre d'Achats Bellevue
9.30	Voie ferrée, Ville de Warwick

RETOUR A VICTORIAVILLE
DEPART DE GLEASON à 16.00 heures



Transport opéré par
HÉNAULT TRANSPORT INC.

81 Ave Gaudet
Victoriaville
752-4097

i.n.o.

A la Brasserie au Petit Baril à Victoriaville

Venez passer une agréable soirée
vendredi et samedi

**NICOLAS et
JOSE**

de retour
au Petit Baril

N'oubliez pas qu'à la Brasserie
au Petit Baril, vous pouvez toujours
déguster d'excellents repas

Saviez-vous que...

72.6% des foyers du Canada ont un appareil de radio MF, soit 44,651,000 foyers sur 6,143,200. L'Ontario vient en tête avec 78.3%; suit immédiatement le Québec avec 74.7%. Le plus faible pourcentage (41.5%) est à Terre-Neuve.

Tapis - Prélarts - Tapis
Prélarts

Pour mesure
et installation

**LE ROI DES
POSEURS ENR.
357-9375**

après 5.30 p.m.

Estimation
gratuite

23-3-76

sport-cégep

Athlétisme

Les Vulkins amassent plusieurs médailles d'or

VICTORIAVILLE (PM) — L'équipe d'athlétisme des Vulkins a connu une excellente journée au PEPS de l'Université de Laval.

La plupart des athlètes se sont classés dans les trois premières positions. France Provencher s'est classée en deuxième position au 50

mètres avec un temps de 6.9 sec. L'étonnant Jean Labbé s'est également classé deuxième au 600 mètres Benjamin avec un temps de

chez les Juvéniles.

Au 300 mètres juvéniles, Simon Boulanger s'est classé deuxième avec 38.4 sec., Benoit Bilodeau sixième avec 39.4 sec.

Chez les juniors et seniors hommes, les Vulkins ont monopolisé les trois premières positions. Robert Raymond décrocha la première avec 35.7 sec., André Thibault le talonna avec un temps de 36.3 et Ghislain Laroche prit la troisième position en 37.4 sec.

Aux 50 mètres juniors et seniors André Thibault décrocha la deuxième place avec un temps de 6.4 sec. Les

Vulkins se sont encore signalés avec des temps de 3.16.6 pour Jean Labbé tandis que Jean Pouliot y alla pour la troisième place dans cette catégorie Benjamin. Luc Rivard réalisa un temps 2" 52.7" au 1,000 mètres et a pris une deuxième position ce qui a été sa meilleure performance à date.

Les Vulkins ont également réalisé un excellent 4x200 mètres relais avec un temps de 1"42.8". Cette équipe du juvénile était composée de Luc Rivard, Jean-Pierre Takacs, Benoit Bilodeau et Simon Boulanger.

Volley-ball féminin

Une nouvelle expérience

VICTORIAVILLE (PM) — Au volley-ball féminin, les Vulkins ont réussi une performance assez et même très potable lors de l'Omnium Junior du Québec à Vaudreuil, considérant que cette équipe possède plu-

sieurs juvéniles dans son équipe et aussi l'absence de Diane Dumont qui est d'âge senior.

Les Vulkins ont débuté la journée contre le junior d'Ottawa. Elles ont fait 15-13 lors de leur première partie,

mais elles ont complètement été dépassées lors de leur deuxième partie. Elles ont perdu cette joute 15 à 1—

Les Vulkins se sont toutefois ressaisies et ils ont remporté les deux parties 15-10 et 15-8. Lors de ce match, les filles ont joué ensemble pour un but commun, elles semblaient plus motivées. Toutefois, au match suivant le tout se gâta contre la puissante équipe d'Amos. Elles ont perdu 15-3 et 15-13 dans un match où les Vulkins auraient pu aller chercher une partie. Lors de leur dernier match de la journée, les Vulkins se sont quelque peu réajustés et ils ont gagné la première joute 15-10 pour ensuite laisser aller la deuxième 15-12 contre le junior de Vaudreuil. Ce tournoi a été une excellente expérience pour les filles de Michel Landry et si elles trouvent la motivation nécessaire, elles pourront terminer en deuxième position et participer aux rêves de fin de saison.



André Thibault

1 min. 50 sec. et Luc Rivard a pris une septième position avec 1 minute 37.8 secondes

Hand-ball féminin

Les Vulkins s'affirment

VICTORIAVILLE (PM) — Les Vulkins ont remporté une troisième victoire consécutive jeudi soir passé en défaisant le Collège de Drummondville au compte de 12 à 6.

Avec cette victoire, les Vulkins se hissaient au troisième rang de leur circuit et la deuxième moitié du calendrier s'annonce des plus intéressantes. En effet, les Collèges de Trois-Rivières, Granby et Victoriaville se livreront une chaude lutte d'ici la fin de la saison pour les

deux premières positions au classement.

Ce match a été strictement un match où la défensive a primé d'un côté comme de l'autre. La première demie s'est terminée au compte de 5 à 3 pour les Vulkins qui ont manqué un peu de synchronisme dans leurs attaques. Ils ont aussi fourni aux Voltigeurs deux ou trois occasions de compter par le biais de tir de 7 mètres et n'eût été du trio du gardien Judith Béchar, le compte aurait pu être différent.

Heureusement, la dernière moitié de la 2e demie a vu les Vulkins se ressaisir et ils ont enfilé 4 ou 5 buts rapides qui ont brisé les reins

de l'adversaire. Diane Lemay et Sylvie Montreuil se sont une fois de plus affirmées à l'offensive en y allant de 4 buts chacune.

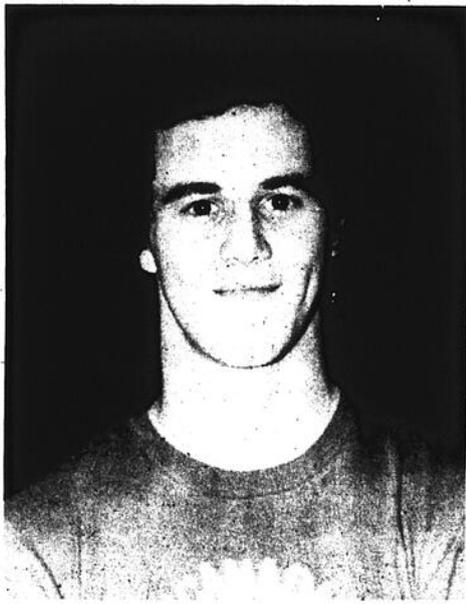
Marie-Jeanne Martel, Pauline Belhumeur et Denise Rousseau ont complété le pointage. A la fin du match, les Voltigeurs ont eu recours à une défensive de homme à homme dans le but de forcer les Vulkins à commettre des erreurs. Cette tactique a finalement tourné à l'avantage des filles de Victoriaville qui en réagissant bien dans les circonstances, en ont profité pour marquer les buts qui ont concrétisé leur victoire.

Badminton

Hébert sort vainqueur

VICTORIAVILLE (PM) — L'équipe de badminton du Cégep de Victoriaville a connu un excellent succès en fin de semaine dernière en remportant 4 finales.

En simple féminin, Diane Dumont a battu Michèle Beauchesne par des pointages de 11-6 et 11-5. Au simple masculin, Daniel Belhumeur disposait de Pierre Blouin de Granby



Mario Hébert

par des pointages de 17-16 et 15-11.

Au double masculin, Belhumeur et Fougrette ont battu leurs coéquipiers Gosselin et Hébert par des comptes de 15-11 et 15-9. Au double féminin, Diane Dumont et Claire Binette se sont fait battre au compte de 11-6 et 11-5.

Au double mixte, Roger Gosselin et Michèle Beauchesne ont finalement remporté la victoire par des pointages de 15-11 et 15-0.

Basket-ball

Les Vulkins gagnent

VICTORIAVILLE (PM) — Les Vulkins ont joué une autre partie de basket très intéressante contre les Voltigeurs de Drummondville. Les Vulkins ont pris les devants dès le début du match et vers le milieu de la première demie ils menaient au compte de 24 à 14.

Les Voltigeurs ont refusé de s'en laisser imposer et ils ont ramené la marge de 32 à 29 à la fin de la première demie. Toutefois, à la fin de cette demie, deux joueurs des Vulkins étaient en trouble de fautes soit Gérard Cyr et Luc Lessard. En deuxième demie, les Vulkins n'ont jamais pu distancer les Voltigeurs par plus de cinq points et les Vulkins avaient de plus en plus de joueurs en trouble de fautes. François Bibeau a été expulsé du match pour cinq fautes à

cinq minutes de la fin.

Les Voltigeurs ont chauffé les Vulkins et ont pris une avance de deux points à une minute avant la fin du match. Les Vulkins ont alors pressé l'offensive adverse qui a commis une erreur et Gérard Cyr a marqué le panier permettant aux Vulkins d'aller en supplémentaire. Régis Picard et Jacques Saint-Aubin ont joué une excellente deuxième demie à la défensive aidant les Vulkins à rester dans la partie.

En supplémentaire, les Vulkins ont pris l'initiative en menant 79 à 76 grâce à d'excellentes pièces de jeu de Sylvain Desrochers et Paul Robitaille. Les Vulkins n'ont pas cessé de travailler et la victoire leur a souri, une victoire de 82 à 78, qui permettra aux Vulkins de demeurer dans la course au championnat de fin de saison.

Volley-Ball

Un mauvais tournoi

VICTORIAVILLE (PM) — Au volley masculin, les Vulkins éprouvent beaucoup de difficultés à gagner régulièrement. En fin de semaine, cette équipe participait à l'Omnium Junior du Québec et elle faisait partie de l'une des sections les plus fortes du tournoi.

Les Vulkins ont débuté la journée contre l'équipe de Sundbury, Nouveau-Brunswick. Ils ont gagné la première partie au compte de 15 à 11 et cédé la deuxième 15 à 13. Les Vulkins ont dû par la suite rencontrer le Guelph et ils ont livré deux excellents matches; cependant ils les ont perdus par des pointages serrés de 15



Alain Dion

à 11 et 16 à 14. Vers la fin de l'après-midi, ils devaient rencontrer les deux équipes

(suite à la page 31)

Basket-ball scolaire

Premier échec des Elites

VICTORIAVILLE (MD) — Jeudi dernier, au basket-ball scolaire, les Elites de la Polyvalente de Victoriaville subissaient leur premier échec de la saison face aux Sudistes de Nicolet. Ces derniers ont joué un de leurs meilleurs matches mais ils ont vraiment pris la commande du match lorsque Réal Charest et Bertrand Dumond, les deux meilleurs à l'attaque et sous les paniers, ont dû se retirer de la partie avec 5 fautes.

Cela s'est produit tôt à la deuxième demie; les autres joueurs des Elites manquaient trop d'expérience à l'attaque.

Bref, un bon match de basket où la précision des Sudistes dans leurs tirs a été beaucoup supérieure à celle des Elites pour lesquels les fautes ont joué un facteur prédominant.

La prochaine partie des Elites aura lieu jeudi soir prochain à la Polyvalente de Victoriaville, alors que les visiteurs seront l'école Jean Raimbeault de Drummondville.

Classe ouverte

Mardi soir dernier, dans la première partie du double, Warwick a déclassé la Polyvalente de Plessisville par le pointage de 75 à 18. Warwick, grâce à sa précision dans les lancers et grâce aussi à une défensive très agressive, a causé plusieurs pertes de ballon pour le Plessisville.

En ce qui concerne ce dernier, il devra vraiment travailler ses lancers à courte distance, car il a manqué une vingtaine de points faciles sous le panier.

Le meilleur pour les perdants fut sans aucun doute André Neault qui a joué sa plus forte partie de la saison, même s'il n'a marqué que 6 points. Réjean Savoie, avec 16 points, a été la vedette de l'équipe gagnante.

Dans la deuxième rencontre, Princeville a offert une bonne résistance face à la Polyvalente de Victoriaville, mais cette dernière devait toutefois remporter le match avec une fiche de 44 contre 21. En effet, après la première demie, Princeville ne tirait de l'arrière que par 8 points et un retour semblait toujours possible; mais ils ont manqué de souffle.

Daniel Grondin avec 10 points a été le meilleur pour le Princeville, tandis que Paul Mailhot et Sylvain Alain, lesquels vont très bien depuis le début de la saison, ont réussi respectivement 21 et 14 points.

A ne pas manquer ce soir, à 20 h. 30 à l'école Massicotte, l'affrontement entre les Vulkins Jr et Warwick.

Basket-ball féminin

Jeudi soir dernier à la Polyvalente de Nicolet avait lieu un programme double en basket-ball, section juvénile féminine, de la ligue inter-polyvalentes.

Dans le premier match de la soirée, les filles de la Polyvalente de Victoriaville ont réussi à vaincre les Sudistes (filles) de la Polyvalente de Nicolet par un pointage très serré de 34 à 32.

On sait par ailleurs que la première rencontre entre ces deux équipes fut à l'avantage très marqué du Nicolet qui avait vaincu le club local avec un pointage de 38 à 19. Il est donc bon de constater le progrès des filles locales en basket-ball.

Bernadette Desfosse, avec de magnifiques feintes et de bons lancers, y est allée de 13 points. Elyse Leblanc avec ses déplacements dans la clef, a également contribué à la victoire en comptant 12 points, tandis que Lise Vaillancourt en réussissait 6.

Une défensive agressive mais qui parfois laissait des trouées béantes a quand même pu retenir les principaux marqueurs du Nicolet, soit Francine Daneau (11 points), Madeleine Daneau (8 points) et Martine Daneau avec 5 points.

Bantam

Samedi le 24 janvier à Princeville avait lieu le quatrième tournoi bantam et basket-ball de la saison. En remportant deux victoires, Princeville s'est assuré la première position pour la saison régulière.

Dans la première rencontre, Princeville a disposé du Victoriaville au compte

de 51 à 48. La partie fut disputée à vive allure et chaque équipe prenait la commande du match chacune leur tour. Le Princeville n'aura cependant pas la tâche facile d'ici la fin de la saison contre cette équipe.

Les meilleurs pour les perdants ont été Laurent Laroche et Daniel Breton avec 17 et 15 points, tandis que René Hémond et Daniel Paquet (une recrue) faisaient excellente figure pour les gagnants.

Dans la deuxième rencontre, Victoriaville a battu le Plessisville 61 à 39. Malgré ce pointage, Plessisville s'est bien tiré d'affaire puisque l'équipe ne comptait que cinq joueurs. Daniel Breton et Laurent Laroche avec respectivement 23 et 16 points, ont été les meneurs du Victoriaville, alors que Robert Bélieu avec 16 points a été le meilleur des perdants.

Dans la dernière rencontre, Princeville a défait Plessisville 58 à 22. C'est vraiment en première demie que la partie s'est jouée. Le Princeville a pris les devants 34 à 2, profitant de ce que les cinq joueurs de Plessisville soient visiblement fatigués, à la suite du match où ils venaient de disputer auparavant. Cependant, en deuxième demie, ces derniers reprenaient leur deuxième souffle pour marquer 20 points... mais il était trop tard.

Robert Bélieu et Jacques Neault ont été les meilleurs du Plessisville avec respectivement 8 et 6 points; pour les gagnants: Daniel Paquet et René Hémond avec 22 et 20 points.

Le classement est maintenant le suivant:

	PJ	G	D	N	PTS
Princeville	8	7	1	0	14
Victoriaville	8	4	4	0	8
Plessisville	8	1	7	0	2

	V	D	P.P.	P.C.	PTS
Vulkins Jr.	8	0	579	257	16
Warwick	6	2	509	242	12
Poly Victoriaville	4	4	316	335	8
Poly Plessisville	1	7	181	422	2
Princeville	1	7	151	480	2

	PJ	P	L.F.	Fl.P.	Fl.T.	PTS
Simon Boulanger (W)	8	61	5	32	5	127
Paul Mailhot (P.V.)	8	54	13	14	3	121
Marc Pellerin (W)	8	48	18	12	0	114
Sylvain Alain (P.V.)	8	41	9	23	0	91
Daniel Belhumeur (V. Jr.)	8	40	7	11	0	87
Luc Allaire (V. Jr.)	8	35	9	16	1	79
Réjean Savoie (W)	8	32	5	20	1	69
André Morin (V. Jr.)	6	31	3	18	0	65
Daniel Grondin (Princ.)	8	25	11	22	0	61
Renald Brûlé (P. Pl.)	8	26	8	25	0	60
Raynald Binette v. Jr.)	8	27	6	12	0	60

L'UNION - MARDI 3 FÉVRIER 1976 - PAGE A-31

VICTORIAVILLE (PM) — Grâce à deux trucs de chapeau réussis par Claude Boulay et Jules Lamontagne, le Nettoyeur Desharnais arrachait un verdict nul de 8 à 8 contre la Laiterie Victo. Marcel Dubois de la Laiterie Victo réussissait également un truc du chapeau lors de cette rencontre.

A la deuxième rencontre de ce circuit, le Seven-Up a défait l'Alphonse Houle au compte de 3 à 2.

Classement

Grâce à sa victoire de 3 à 2, le Seven-Up s'est hissé au premier rang de la division sur un même pied d'égalité que la Laiterie Victo. Chaque équipe totalise 17 points. Le Alphonse Houle



René Dessureault premier compteur.

est en troisième place avec 15 points tandis que le Nettoyeur Desharnais se retrouve au dernier rang avec 7 points. Cependant, face à la faiblesse de cette dernière équipe, l'instructeur a inséré dans ses rangs deux nouveaux joueurs en les personnes de Claude Boulay et René Charland.

Éliminatoires

Lors d'une soirée de l'exécutif, la semaine dernière, les membres du bureau de direction ont formalisé les

directives des séries éliminatoires. Cette année, la série sera un tournoi à la ronde de deux joutes. Il n'y aura pas de période supplémentaire lors de ce tournoi. Par la suite, les deux équipes ayant accumulé le plus grand nombre

de points se rencontreront en finale. La finale sera de deux joutes au total des points. La soirée de clôture aura lieu le 30 avril à la salle des Chevaliers de Colomb.

A LA POLYVALENTE

VICTORIAVILLE (PM) — Voici les derniers classements de la ligue de Pécanque Molson à la catégorie "A" et "B".

CLASSE "A"

Sunray Boats	38
Marché Girardin	33
Robert et Robert Alignement	29
Garage Claude Racine	26
Garage Courtois et Henri	24
Gilles Boisclair Meubles	24
Croteau Publicité	20
Laiterie Victo	19
J-Maurice Roy	19
F. Gardner Bois et moule	18

CLASSE "B"

Abattoir Mailhot	43
Yvon Lavigne Briquilleur	43
Pédro Bar Laurier	41
Marché Bellevue	40
Gulf Caron Warwick	31
Roux et Bergeron	30
Salon Capri	30
Demers et Leclerc	28
Nettoyeur Bélanger	28
Buffet Renald	25
Cordonnerie Moderne	25
Yum Yum	25
Marcel Bernard Industrie	23
Therapie Auto Parts	22
Dupuis et Fribres	20
Compteur Michel Paquin	19
Garage Goyas	18
Compteur David Lablanc	18
Paul Goyas	18

Un mauvais...

(suite de la page 30)

favorites du tournoi. Ils ont dû d'abord s'incliner par des comptes de 15 à 7 et 15 à 7 contre le Jonquière pour ensuite goûter la médecine du Club Junior New-York.

Cette excellente équipe a disposé des Vulkins par des comptes de 15-7 et 15-7. La plupart des joueurs des Vulkins ont connu une performance moyenne considérant la force des équipes en présence. Seuls André Morin et Alain Dion ont été réguliers comme attaquants et défenseurs durant tout le tournoi tandis que les Daniel Perreault, André Côté, Luc Bergeron ont connu des hauts et des bas durant la journée.

Ski de fond Nouvel exécutif

VICTORIAVILLE (PM) — Lors de leur assemblée annuelle générale, les membres du Club de ski de fond St-Paul ont élu leur nouvel exécutif. Le club sera dirigé par M. Léon Philippe Langelier.

M. Langelier sera secondé dans ses fonctions par Laurent Roux à la vice-présidence, France Langelier au secrétariat, Charles Dion à la trésorerie, Daniel Fleury à la publicité et Roger Girouard comme directeur.

A la suite de cette assemblée, le nouvel exécutif a

établi le calendrier des activités qui se dérouleront sur le parcours du club au cours de la saison 1976. Les finales régionales de ski de fond auront lieu au club le 8 février. Il y aura par la suite une compétition scolaire qui se déroulera le 14 février. La randonnée de 10 kilomètres est inscrite au calendrier pour le 25 février. La compétition du club aura lieu le 28 mars.

En plus de ce calendrier, il y aura des activités spéciales telles qu'une randonnée nocturne, un souper canadien et une partie de sucre.

Vedettes de février

La St-Valentin
...le 14 février

LA VENTE PREND FIN LE 11 FÉVRIER. Stock spécial soldé jusqu'à épuisement. Canadian Tire s'engage à faire tout son possible pour fournir les articles annoncés, mais se réserve le droit de limiter la quantité des articles.

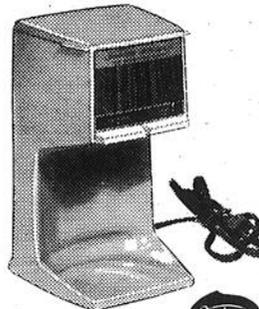


SCM

Bouilloire électrique démontable Proctor

Finis l'entartrage qui altère le goût de l'eau et ralentit l'ébullition! Se démonte entièrement pour permettre le nettoyage de l'élément et du fond. Bec anti-brûlures. Arrêt automatique après évaporation de l'eau. Avocat ou or.

1049
Courant \$11.66



COURANT \$19.88

Pour boissons chaudes

Chocolat, potage, thé ou café prêts en un instant. Modèles 'Hot Shot' portant 10 oz d'eau à ébullition en 1 1/2 minute. Voyant lumineux **1488**



VAN WYCK

Ouvre-boîtes

Élément de coupe démontable pour faciliter le nettoyage. Arrêt automatique après ouverture. Lève-couvercle aimanté. Cr. \$11.99 **1077**



COURANT \$28.99

Fer vapeur C.G.E.

Facilite le repassage. Gamme étendue de chaleurs. Jet d'eau pour effacer les faux plis. Indicateur de niveau. Lilas **2599**



Phono AM/FM

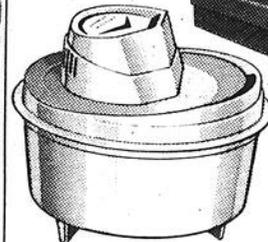
Chaîne stéréo compacte à tourne-disque manuel 3 vitesses. Haut-parleurs assortis.

Rabais \$10.00!
4995
Courant \$59.95



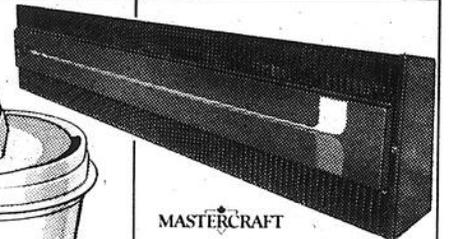
Radio AM/FM portatif

Appareil à utiliser n'importe où, sur CA ou CC. Antenne télescopique pour réception FM. Comprend écouteur, boîtier cuillère type militaire. Courant \$16.95 **1488**



Vaporisateur un gallon SOLARAY

Dispense une humidité bienfaisante dans les pièces trop sèches. Modèle portatif fonctionnant sans arrêt de 10 à 12 h. Plastique antichocs. Cert. ACNOR. Cour. \$13.88 **1244**



MASTERCRAFT

Radiateur en plinthe MASTERCRAFT

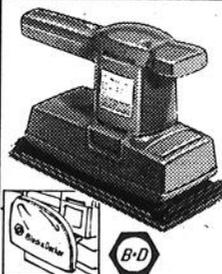
Rend les pièces mal chauffées parfaitement habitables. Type portatif à convecteurs. Réglage tiède à chaud. Long. 48". Élément de 1500 watts. Cour. \$29.99 **2688**

Perceuse 3/8" vitesse variable et réversible
BLACK AND DECKER

1899
Courant \$21.95

sert aussi de tournevis

Cadeau tout indiqué pour le bricoleur! Vitesse variable de 0 à 1000 tr/mn. Gachette blocable maintenant une vitesse constante pendant l'emploi. Commande inversion pour déloger les vis. Pour acier ou bois dur. 2.4 A. Modèle 7140.



Sableuse BLACK AND DECKER

2888
Cour. \$32.99

Modèle 7425 2 mouvements. Ramasse-sciure. Double isolation. 3 A. Pour feuilles 4 1/2 x 11".



Scie sauteuse BLACK AND DECKER

1788
Spécial!

3000 et 2500 coups/mn. Coupe 1" dans bois dur. Inclinaison max. 45°. 2.5 A. Modèle 7535.



L'année olympique!
Cadres de plaques

199
la paire

Pour marquer dignement le grand événement 76! Très fort plastique blanc. Courant \$2.49 la paire.



Désodorisant lavande

89¢
Each

Jolie corbeille à suspendre dans les pendules ou la voiture. Prix courant 99¢.



Lloyd J. Boivin Inc.

104 Boul. Bois-Francs Nord

Victoriaville - 758-1586

Demandez une CARTE Canadian Tire

